



# RAPPORT ANNUEL 2023-2024

# RAPPORT ANNUEL



*Rangée du haut, de gauche à droite: Sebastián Gómez Rodríguez (adjoint administratif), Shae McCarthy (gestionnaire du bureau), Keara Grey (consultante en travail social), et Miguel LeBlanc (directeur général).*

*Rangée du bas, de gauche à droite: Laure Piccetto (agente de communication) et Martine Paquet (registraire).*

## 2023-2024

# TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la Présidente.....	03
Rapport du Directeur général.....	04
Direction stratégique de l'ATTSNB.....	06
Rencontrez notre conseil d'administration.....	07
Rencontrez nos Président(e)s des comités.....	07
Rencontrez notre équipe.....	08
Plan stratégique de l'ATTSNB.....	09
Développement de l'Association.....	13
Satistiques des membres.....	22
Statistiques des communications.....	23
Rapport de la représentante de l'ACTS.....	25
Rapports des comités.....	26
Rapports des chapitres.....	32
États financiers.....	38

---

# Rapport de la **Présidente**

---



**Carole Gallant, TSI**  
*Présidente de l'ATTSNB*

C'est avec mélange de fierté, d'humilité et d'enthousiasme que je présente ce premier rapport annuel à titre de présidente de l'ATTSNB. Fierté pour tous les avancements de notre organisation au cours de la dernière année. Humilité en reconnaissant qu'à titre de présidente je suis qu'une des roues dans tout cet engrenage car il s'agit d'un travail d'équipe entre les employés du bureau, le Conseil d'administration et tous les membres des comités. C'est la somme de toutes ces parties qui font que l'Association peut jouer son rôle de protection de la population, tout en favorisant l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social. Je dois dire que l'engagement que les membres démontrent pour leur association m'a toujours impressionnée. Mon enthousiasme se veut face à l'avenir prochain de voir l'ATTSNB mener à terme les grands chantiers en cours, car je suis convaincue que nous saurons tous ensemble concrétiser les objectifs stratégiques dont s'est doté l'ATTSNB.

À l'automne 2023, un processus de consultation a eu lieu auprès des membres afin de présenter l'ébauche initiale du document « Travailleur social et technicien en travail social : Champs de pratique ». Chaque chapitre, Premières Nations et certains employeurs ont été rencontré afin d'exposer la proposition. Suite à la présentation, les commentaires et suggestions des membres et collaborateurs ont pu être recueillis et rapporté au comité de travail. J'ai eu l'opportunité

de participer à quelques-unes de ces rencontres, et à l'exception de quelques suggestions apportées, dans son ensemble la proposition était bien accueillie. Le document révisé est maintenant approuvé par notre Conseil d'administration.

Le 7 novembre dernier, le directeur général et moi avons eu l'opportunité de rencontrer les ministres Bocus et Green afin de présenter les modifications à la loi visant à inclure les techniciens en travail social à l'ATTSNB, donc de réglementer cette nouvelle paraprofession au Nouveau-Brunswick. Ce projet a été accueilli très favorablement par les deux ministres, et celles-ci offre ouvertement leur support. En ce qui concerne l'approbation des modifications à notre Loi visant à inclure les techniciens en travail social, le dossier avance positivement grâce aux multiples suivis effectués par notre directeur général. Au début novembre avait lieu l'assemblée annuelle du ASWB (Association of Social Work Boards). Lors de cette assemblée, Géraldine Poirier Baiani a été élu pour un 2e mandat au poste de trésorière. Félicitations Géraldine! L'ATTSNB continu d'être très bien représentée au sein de l'exécutif de l'ASWB avec Géraldine à titre de trésorière et Karine Levesque à titre de secrétaire. Merci Mesdames pour votre engagement et dévouement à nous faire briller sur la scène internationale.

La Coalition des travailleurs sociaux (Social Work workforce coalition), qui regroupe différentes organisations du Canada et des États-Unis, a préparé un exercice de recensement auquel, entre autres, tous les membres de l'Association Canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux sont conviés à participer. Le 1 mars 2024 marque donc la date du plus grand recensement effectué auprès de travailleurs sociaux. Tous les travailleurs sociaux des États-Unis et membres de l'ACTS sont invités à compléter ce sondage, disponible en anglais, en français et en espagnol. Il est de notre devoir à tous d'y participer afin que notre voix collective soit entendue car « Tous les travailleurs sociaux sont importants ». Le sondage est disponible jusqu'à la fin juin 2024. Le but est de capturer un portrait global de la profession en travail social. La voix de tous sera déterminante, car nous devons être représenté dans cette étude de la main-d'œuvre (Qui sont les travailleurs sociaux? Que font-ils? Quelles connaissances, compétences, habiletés critiques nécessitent-ils afin de pratiquer sécuritairement lorsqu'ils entrent dans la profession?). Ces données, en plus de fournir des informations vitales sur la main d'œuvre, permettront également d'éclairer le

développement de la version du futur examen d'entrée à la pratique et de la pratique avancée. L'ATTSNB offre 3 tirages pour la chance de recevoir un remboursement de la cotisation annuelle et le Conseil pour l'association des travailleurs sociaux (ASWB) offre 1\$ à l'organisation caritative de votre choix pour avoir complété le recensement.

Le comité provincial intersectoriel pour le recrutement et le maintien en poste des travailleurs sociaux s'est rencontré mensuellement pendant toute l'année. Plusieurs dossiers sont adressés simultanément afin de faire avancer les différentes initiatives. Les dossiers progressent, mais les défis sont de taille. L'engagement de tous les partenaires demeure impressionnant et tous reconnaissent l'importance des travailleurs sociaux au sein de leur organisation respective et des impacts que toutes ces positions vacantes peuvent avoir sur les employés en poste et sur la livraison des services.

Le 27 février 2024, nous avons eu l'opportunité de présenter à la ministre, l'Honorable Jill Green, et dirigeants du ministère du Développement social, de même qu'aux représentants syndicales, les nouveaux outils promotionnels visant les travailleurs sociaux en protection de l'enfance. Ces vidéos ont pour but de faire connaître et de valoriser l'important travail qu'accomplissent les travailleurs sociaux travaillant dans ce domaine. Sachez que personne n'est resté insensible à la présentation des vidéos. Il s'agit d'un important travail de collaboration entre l'ATTSNB, le ministère du Développement social et le syndicat SCFP. Le lancement officiel de ces outils promotionnels a débuté en mars marquant le début du Mois du travail social. Depuis, il a plus de 4.5 millions de visionnements et impressions, ce qui aura certainement un impact positif quant au regard du public sur l'important rôle des travailleurs sociaux de protection de l'enfance. L'objectif est de maintenant viser d'autres domaines en travail social à promouvoir.

Je veux prendre l'opportunité pour souligner toute mon appréciation aux employés de notre association, soit Miguel LeBlanc, directeur général; Martine Paquet, registraire; Keara Grey, consultante en travail social; Laure Piccetto, agente de communication; Shae McCarthy, gestionnaire du bureau et Sebastián Gómez Rodríguez, adjoint administratif. Rigueur, ardeur à la tâche et professionnalisme seraient d'excellents qualificatifs à donner aux membres du personnel car toute l'équipe travaille quotidiennement à protéger le public et à faire briller notre profession. Je tiens également à remercier tous les membres du Conseil d'administration qui acceptent généreusement d'offrir de leur temps pour voir au bon fonctionnement et à l'avancement de notre profession en siégeant à l'ATTSNB. Un merci spécial à ceux qui terminent leur mandat auprès du CA, notamment Géraldine Poirier Baiani qui termine son mandat de présidente sortante, et ce après avoir servi le CA quatre ans à titre de présidente. Luc Poitras nous quitte après deux mandats à titre de trésorier et Candice Pollack à titre de représentante du public. Il est certain que l'appui et les sages conseils de notre présidente sortante, Géraldine Poirier-Baiani, et de notre directeur, Miguel Leblanc, m'ont été d'un grand support dans l'exercice de mes nouvelles fonctions.

En terminant ce rapport, je peux vous assurer que de nombreux projets se poursuivront, dont entre autres le dossier de la réglementation des techniciens en travail social, le comité de recrutement et maintien en poste des travailleurs sociaux et les campagnes visant à faire valoir la profession du travail social. De nombreux autres projets verront également le jour, car dans un monde en perpétuel et rapide changement, nous devons continuer d'assurer agilité dans notre planification et exécution stratégique, et ce afin de remplir adéquatement le double mandat dont nous sommes responsables.

Respectueusement vôtre,

**Carole Gallant, TSI**  
**Présidente de l'ATTSNB**

---

# Rapport du **Directeur général**

---

J'ai le grand honneur et le privilège de présenter aux membres un rapport en tant que directeur général. Je tiens à remercier sincèrement notre présidente, Carole Gallant, TSI, le Conseil d'administration, les bénévoles qui siègent aux comités de l'ATTSNB et mon personnel pour leur engagement à l'égard du mandat de l'ATTSNB. La vision de l'Association est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.



**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
*Directeur général*

L'Association respecte son mandat visant la protection du public et la promotion de l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social. Je vous invite à examiner le rapport sur les quatre piliers stratégiques de la stratégie, soit la protection du public, la participation des membres, la promotion de la profession et la gouvernance et les ressources, et les rapports des comités, qui vous donnent un aperçu de certaines des initiatives stratégiques que l'association a prises au cours de la dernière année.

J'aimerais souligner cette année le travail continu du Comité responsable de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et travailleurs sociaux, que j'ai eu l'honneur de présider. Le comité continue de mettre l'accent sur sept domaines prioritaires afin d'améliorer le recrutement au sein de la profession du travail social et de maintenir en poste les travailleuses et travailleurs sociaux extraordinaires qui exercent déjà au Nouveau-Brunswick. Je sais qu'il faut faire davantage de travail afin d'atteindre les objectifs à long terme au moment où nous achevons les tâches critiques de la première année de la stratégie quinquennale, telles que l'établissement d'une nouvelle école de travail social sur le campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick et la réussite de la campagne de publicité sur la protection de l'enfance.

Je crois que nous pouvons obtenir des résultats fort impressionnants lorsque nous collaborons pour viser un objectif commun. Voilà pourquoi je suis content d'avoir établi un partenariat pour la création d'une campagne de publicité sur la protection de l'enfance qui a été visionnée au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays tels que le Royaume-Uni et l'Australie, et d'avoir obtenu un financement de la part du ministère du Développement (125 000 \$), de la section locale 1418 du SCFP (25 000 \$), et de l'ATTSNB (75 000 \$). La campagne a comme objectif de changer la perspective sur le travail social dans le domaine de la protection de l'enfance et de rendre hommage aux travailleuses et aux travailleurs sociaux qui font un travail essentiel chaque jour dans le domaine de la protection de l'enfance. Veuillez examiner les données présentées dans le présent rapport pour constater les résultats formidables. Le rapport renferme aussi d'autres détails sur la première année de la mise en œuvre de la stratégie de recrutement et de maintien en poste.

### **Conseil d'administration**

Nous sommes heureux que notre Conseil d'administration compte des représentants de toutes les régions de la province. Le fait d'avoir un conseil qui compte une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public, permet d'offrir une vaste gamme de perspectives, de connaissances et d'expériences qui permettent à l'ATTSNB de remplir son mandat double visant la protection du public et la promotion de l'excellence au sein de la profession. Si vous voulez devenir directeur ou directrice d'un chapitre, je vous invite à participer aux activités de votre chapitre local. N'hésitez pas à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB si vous voulez obtenir d'autres détails. Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier.



*Miguel LeBlanc, directeur général de l'ATTSNB (troisième à partir de la droite) lors de la réunion annuelle des directeurs généraux et des registraires de 2023 en Saskatchewan.*



*Rangée du haut de gauche à droite : Mitchell Mackenzie (étudiant de BTS à UMPI ), Sebastián Gómez Rodríguez (adjoint administratif), Keara Grey (consultante en travail social), Shae McCarthy (gestionnaire du bureau) et Miguel LeBlanc (directeur général). Rangée du bas, de gauche à droite : Martine Paquet (registraire), Laure Piccetto (agente de communication) et Elizabeth Doherty (étudiante de BTS à STU).*

Les réunions du conseil donnent l'occasion de discuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l'association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l'Association et d'autres sujets importants. Je remercie les membres de l'exécutif et du Conseil d'administration pour la direction et l'engagement dont ils continuent de faire preuve dans les efforts visant à remplir le mandat double de l'association en vertu de la loi.

### **Chapitres**

Les chapitres jouent un rôle précieux au sein de notre association en permettant de créer un milieu accueillant où les membres peuvent se réunir afin de progresser en tant que professionnels et collègues. J'aimerais remercier tous les membres qui participent aux activités des chapitres pour les efforts qu'ils continuent de déployer afin d'offrir aux membres de leur région des activités sociales et éducatives.

### **Personnel**

Je tiens à remercier sincèrement les membres de mon équipe : Martine Paquet, registraire ; Keara Grey, consultante en travail social ; Laure Piccetto, agente de communications ; Shae McCarthy, gestionnaire du bureau ; Sebastián Gómez Rodríguez, adjoint administratif, qui s'est joint à l'équipe en septembre 2023. De plus, l'Association a accueilli deux stagiaires au cours de l'année : Mitchell Mackenzie, étudiant de premier cycle en travail social à la University of Maine at Presque Isle, et Elizabeth Doherty, étudiante de premier cycle en travail social à la St. Thomas University. Nous continuons d'inviter des étudiants et étudiantes à faire leur stage au sein de l'association. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau.

Je remercie toutes les personnes qui participent aux initiatives en cours de l'Association. J'attends avec plaisir de réaliser beaucoup de progrès au cours de l'exercice 2024-2025.

**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
**Directeur général**

---

# Direction stratégique de **L'ATT**SNB

---

## **MISSION**

L'Association protège la population et favorise l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social.

## VISION

Notre vision est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

## VALEURS

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes
- Poursuite de la justice sociale et de l'équité, diversité et inclusion
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession

## PILLIERS STRATÉGIQUES

- 1 - Protection du public
- 2 - Participation des membres
- 3 - Promotion de la profession
- 4 - Gouvernance et ressources

# Rencontrez notre Conseil d'administration

## DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES CHAPITRES

- Péninsule Acadienne – Théo Saulnier, TSI
- Chaleur – Éric Gauvin, TSI
- Edmundston/Grand-Sault – Kim Akerley-Lagacé, TSI
- Fredericton – Valerie DeLong, TSI
- Miramichi – Karla Parks-Lissok, TSI
- Moncton – Michelle Nowlan, TSI
- Restigouche – Mélodie Vienneau, TSI
- Saint John – Samantha Jesso, TSI
- Sussex – Pam Cole, TSI

## EXÉCUTIF

- Présidente – Carole Gallant, TSI
- Présidente sortante – Géraldine Poirier Baiani, TSI
- Vice-président – Ian Rice, TSI
- Trésorier – Luc Poitras, TSI
- Secrétaire – Karine Levesque, TSI

## AUTRES REPRÉSENTANT(E)S

- Représentante de l'ACTS – Barb Whitenect, TSI
- Représentant de la Première Nation Mi'gmaq – Alexandria Knockwood, TSI
- Représentante du public – Candice Pollack

# Rencontrez les Président(e)s des comités

## PRÉSDIENT(E)S DES COMITÉS

- Comité des plaintes - Omer Savoie, TSI (avril 2023 - janvier 2024) / Claude Savoie, TSI (depuis janvier 2024)
- Comité de discipline - Geneviève Forest-Allard, TSI
- Comité sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social - Miguel LeBlanc, TSI
- Comité spécial sur le champ de pratique - Ian Rice, TSI
- Comité spécial sur les mesures législatives - Barb Whitenect, TSI
- Comité des règlements administratifs - Géraldine Poirier Baiani, TSI
- Comité des candidatures - Géraldine Poirier Baiani, TSI

# Rencontrez notre équipe

## DIRECTEUR GÉNÉRAL



Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI

Miguel fournit des services d'orientation stratégique et de soutien administratif à la présidente et au Conseil d'administration conformément à la vision, à la mission et aux objectifs stratégiques de l'organisme. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique, les ressources humaines et la gestion financière et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.

## REGISTRAIRE



Martine Paquet, TSI

Martine est la personne-ressource dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relativement aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation. Elle fournit un soutien au Comité d'examen, au Comité des plaintes, au Comité de discipline et au Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles.

## CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL



Keara Grey, TSI

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres et à la politique sociale.

Elle est fortement impliquée dans la mise en œuvre de la stratégie quinquennale complète visant le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux.

## GESTIONNAIRE DU BUREAU



Shae McCarthy

Shae s'occupe des responsabilités administratives liées à la mise en œuvre des techniciens en travail social, des bourses, et des webinaires.

Shae est la personne-ressource dans les domaines des bourses d'études et d'entretien, le fonds de perfectionnement de l'ATTSNB, et des demandes de renseignements concernant les techniciens en travail social.

## AGENTE DE COMMUNICATION



Laure Picetto

Laure est responsable de la création et de la planification d'activités liées aux communications et aux relations avec les médias. Elle rédige le matériel de communications et elle planifie et organise des activités à l'appui du mandat de l'ATTSNB.

Laure se concentre sur la promotion de la profession et l'amélioration de la participation des membres.

## ADJOINT ADMINISTRATIF



Sebastián Gómez Rodríguez

Sebastián est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public.

Sébastien offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'association.

# Plan Stratégique

Les quatre piliers de notre plan stratégique offrent une opportunité de changement passionnante pour notre Association et nous encourageons tout le monde à prendre le temps de consulter le plan stratégique, qui se trouve sur notre site Web. Nous avons accompli beaucoup de choses grâce à notre plan cette année, mais les pages suivantes présentent un aperçu des principales réalisations de l'Association tout au long de l'année 2023-2024.

## PILLIER 1 - PROTECTION DU PUBLIC

### IMPUTATION

L'Université du Nouveau-Brunswick à Saint John (UNB-SJ) s'est vu accorder un pré-agrément, et un directeur a été embauché pour une nouvelle faculté de travail social qui ouvrira ses portes en septembre 2024.

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) a mis au point un programme de technicien en travail social en français qui sera offert à compter de septembre 2024. Le programme a été évalué par l'ATTSNB et reconnu pour l'inscription des techniciens en travail social. Un nouveau programme de transition entre le CCNB et l'Université de Moncton (UdeM) est aussi en cours d'élaboration.

L'ATTSNB a soumis au ministère de la Santé (MS) une proposition de reconnaissance et d'intégration des titres de compétence étrangers, afin de réduire les obstacles pour les travailleurs sociaux formés hors du Canada, ce qui aiderait à simplifier le processus d'obtention du permis d'exercice en tant que travailleur social au Nouveau-Brunswick.

Nous nous sommes entretenus à plusieurs reprises avec l'Association of Social Work Boards (ASWB) pour discuter de la formation, de l'examen de l'ASWB et de la Social Work Workforce Coalition, et avons assisté à son assemblée annuelle. L'ATTSNB a également rencontré la North America Social Workforce Coalition, dirigée par l'ASWB, pour aider à orienter et à promouvoir le recensement sur le travail social.

Nous avons participé à la réunion annuelle des registraires et des directeurs généraux avec des homologues d'autres associations de travail social. Nous avons rencontré à plusieurs reprises le Comité de direction et le Conseil d'administration du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS) pour discuter des travaux en cours, et avons procédé à un examen de l'engagement.

Nous avons maintes fois coordonné et présidé des réunions entre le New Brunswick Health Profession Regulatory Network – plus précisément les organismes paramédicaux mentionnés dans la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées – et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT).

Nous avons participé à plusieurs initiatives, notamment une séance de formation organisée par le Council on Licensure, Enforcement, and Regulation (CLEAR) sur l'évaluation des compétences, une séance d'information des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sur la Norme de données du fichier minimal sur les ressources humaines de la santé, une sœurie dans la Première Nation de St. Mary's, dans le cadre du projet pilote de formation sur le racisme envers les Autochtones et la formation du projet de lutte contre le racisme dans la Première Nation d'Eel Ground.

L'ATTSNB a siégé au comité du code de déontologie de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) avec pour tâche d'élaborer le nouveau code de déontologie. Nous avons copréparé et animé la série de webinaires sur le Code de déontologie de l'ACTS.

Nous avons soutenu et rencontré les comités des plaintes, de discipline et des examinateurs, nous livrant notamment à un examen de la politique envisagée en matière de supervision de l'accès à la profession. Nous avons demandé et obtenu une ordonnance du tribunal contre une personne qui exerçait le travail social sans être inscrite comme travailleur social.

Nous avons lancé la formation obligatoire sur la déontologie, les normes et les lignes directrices de l'ATTSNB de cette année (2023-2024), qui porte sur les normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social. Nous avons mis à jour la politique de formation professionnelle continue.

Nous avons plaidé en faveur de la politique 713 en publiant plusieurs communiqués de presse, en communiquant avec les médias à plusieurs reprises et en envoyant un rapport pour éclairer l'examen de la politique par le défenseur des enfants et de la jeunesse.

## TRANSPARENCE

Nous avons rencontré plusieurs personnes et groupes au sujet des processus disciplinaires, d'inscription et autres processus de l'ATTSNB, y compris à l'occasion d'une séance d'information avec le chapitre de la Péninsule Acadienne sur les normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social et d'une rencontre avec les travailleurs sociaux en milieu scolaire au sujet de la consignation et des pratiques exemplaires, et nous avons répondu aux questions des membres sur les conflits d'intérêts, l'éthique et la pratique. Nous avons examiné les demandes d'inscription de membres, tenu des réunions internes régulières pour offrir une expérience d'inscription transparente, surveillé (et ajusté au besoin) le processus d'inscription et répondu aux questions des membres. Le renou-

vellement 2023-2024 a d'ailleurs donné lieu à plus de 1 700 interactions pour des questions de renouvellement, des enquêtes et des problèmes d'ordre technologique. Nous avons mené des consultations internes et assuré un suivi auprès des membres qui ne renouvelaient pas leur adhésion, et de ceux qui revenaient de congé.

## AMÉLIORATION DU RÔLE

La Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick dans sa nouvelle mouture a été approuvée par les membres lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de juin 2023 et est maintenant prête à être présentée à l'Assemblée législative. En attendant que la Loi reçoive la sanction royale, le travail d'opérationnalisation de l'inscription des techniciens en travail social se poursuit, y compris la détermination du champ de pratique et la mise à jour des règlements administratifs. Les commentaires des membres ayant été intégrés au document, le champ de pratique définit clairement les limites de la paraprofession et met en évidence les activités qui s'y rattachent.

# PILLIER 2 - PARTICIPATION DES MEMBRES

## PARTICIPATION DES MEMBRES

Nous avons soutenu les chapitres régionaux et les membres dans le cadre de multiples initiatives, notamment en apportant notre aide et en participant à la conférence du chapitre de Fredericton, qui avait lieu au bureau de l'ATTSNB, en facilitant la transition du chapitre de Fredericton vers une nouvelle banque, en travaillant avec le chapitre de Saint John à la création et à la distribution d'un sondage qui permettrait d'évaluer la participation des membres et de recueillir leurs suggestions, en rencontrant la section de Restigouche au sujet des ateliers à venir, et en nous entretenant avec les membres au sujet des possibilités d'emploi en travail social dans la province. L'ATTSNB a également rencontré plusieurs fois le chapitre d'Edmundston/Grand-Sault et travaillé en continu avec lui à la planification des événements annuels pour 2023-2024.

Nous avons supervisé une étudiante au baccalauréat en travail social de l'Université St. Thomas (STU) et un étudiant de l'Université du Maine à Presque Isle (UMPI) dans leurs stages directs, et avons participé à plusieurs réunions liées aux stages avec les professeurs des deux universités et les agents de liaison du corps professoral. Nous avons présenté le Code de déontologie de l'ATTSNB (2007) aux étudiants en travail social de l'UMPI.

## AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION

Nous avons surveillé le site Web et en avons modifié le contenu au besoin, y compris les listes de nouvelles et d'activités, les avis de postes à pourvoir et les pages de décision disciplinaire, etc. Nous avons veillé à l'efficacité de nos plateformes de médias sociaux, élaboré de nouveaux modèles de contenu et publié divers contenus, notamment le nom des récipiendaires des bourses, les possibilités d'emploi, le concours annuel de bien-être, pour promouvoir le bien-être des membres tout au long du Mois du travail social, et bien plus encore.

Nous avons envoyé des courriels aux membres, y compris des avis concernant le renouvellement 2024-2025, les possibilités de formation continue, les bulletins et les mises à jour, les sondages auxquels ils pouvaient participer, etc. Nous avons distribué plus de 3 200 articles promotionnels de l'ATTSNB et de l'ACTS aux travailleurs sociaux, des étudiants en travail social et des étudiants lors des foires à l'emploi. Nous avons créé, à l'intention des nouveaux inscrits à l'ATTSNB, y compris des techniciens en travail social, un guide pour les nouveaux membres qui entrera en vigueur en 2024-2025, à utiliser comme ressource d'information sur l'adhésion à l'Association. Le guide présente le rôle de l'ATTSNB, traite des avantages dont bénéficient les membres, fournit de l'information sur le renouvellement, etc.

## AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION

Nous avons rencontré plusieurs écoles de travail social, y compris un professeur de l'Université St Thomas au sujet de l'intérêt de la recherche sur la pratique tenant compte des traumatismes, le corps professoral et les étudiants de la faculté de travail social de l'Université du Maine à Presque Isle, et la nouvelle adjointe administrative de l'Université de Moncton concernant l'ATTSNB et le processus de présentation d'une demande d'inscription. Nous nous sommes entretenus avec le directeur et le consultant des services à l'enfance et à la famille d'Eel River Bar relativement aux travaux qu'ils mènent actuellement aux fins de mise en œuvre de la législation sur la protection de l'enfance dans leur communauté et avons confirmé l'engagement de l'Association à travailler avec eux.

Nous avons cherché de nouvelles occasions de webinaires, y compris dans le cadre du partenariat avec le ministère du Développement social pour le financement d'une série de huit webinaires de Mélanie Doucet dans les deux langues officielles. Nous avons coordonné un total de sept webinaires gratuits pour les membres, trois en français et quatre en anglais. Nous avons fait la promotion de l'ATTSNB, plus particulièrement des webinaires en français, avec l'aide de nos homologues, notamment le Nova Scotia College of Social Workers (NSCSW), l'ACTS et l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (ATTSO). Nous avons poursuivi l'amélioration de l'expérience webinar en examinant la configuration et la plateforme, en rencontrant les présentateurs, en mettant au point des modèles et en surveillant les taux de participation.

Nous avons rencontré les membres et avons mené auprès d'eux un sondage au sujet de l'examen systémique du système provincial de soins de longue durée par le défenseur des enfants et des jeunes (DEJ). Nous avons ensuite analysé les données du sondage pour formuler des recommandations clés dans un rapport soumis au DEJ pour éclairer son examen. Nous avons participé à la réunion de consultation sur les soins de longue durée organisée par le chef de l'opposition, le porte-parole en matière de dével-

oppement social et le porte-parole en matière de santé. Nous avons rencontré un représentant de Co-operators pour discuter du partenariat continu entre l'ATTSNB et le groupe Co-operators et organisé des initiatives à l'intention de nos membres, dont une journée de rendez-vous pour les soumissions pour les membres de l'ATTSNB, un dîner-causerie et l'intégration des ressources de Co-operators à nos communications, et avons incité les membres à présenter une demande pour les bourses de Co-operators. Nous avons rencontré des représentants de Repenser la capacité et de Troubles d'apprentissage NB pour discuter de la possibilité d'un partenariat qui permettrait d'offrir aux membres une formation sur le travail avec les personnes ayant un handicap.

## AMÉLIORATION DU MAINTIEN EN POSTE

En 2022, l'ATTSNB avait sondé ses membres pour éclairer l'élaboration de la Stratégie. Aux fins de suivi de l'efficacité de celle-ci, l'Association prévoit maintenant mener chaque année pour les cinq prochaines années un sondage auprès des membres. Le sondage de cette année a été élaboré et lancé en avril 2024. La Stratégie a permis de cerner des lacunes dans les données liées au domaine du travail social. Des travaux sont en cours pour renforcer les données et, dans cette perspective, un partenariat avec l'Institut de la recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick (IRDF-NB) est actuellement en préparation. Le ministère du Développement social (DS) a commencé à accélérer l'obtention du statut permanent pour les travailleurs sociaux et fournit maintenant aux étudiants en travail social des lettres d'intention d'embauche.

De nombreuses zones mettent en place des équipes multidisciplinaires dans le domaine de la protection de l'enfance. Une fois instaurées, ces équipes exercent un effet positif sur la dotation en personnel et la prestation de services aux clients. Un comité de travail social scolaire a été constitué et a tenu plusieurs réunions. Le comité aidera à définir et à clarifier le rôle des travailleurs sociaux en milieu scolaire, en plus de déterminer comment les techniciens en travail social peuvent être intégrés dans les systèmes scolaires.

## PILLIER 3 - PROMOTION DE LA PROFESSION

### AMÉLIORATION DE L'IMAGE

L'ATTSNB (75 000 \$), le ministère du Développement social (125 000 \$) et le SCFP 1418 (25 000 \$) ont travaillé en partenariat à l'élaboration d'une campagne de travail social pour la protection de l'enfance lancée pour le Mois du travail social 2024. La campagne a suscité des commentaires incroyables et renforcé la visibilité du rôle des

travailleurs sociaux qui œuvrent pour la protection de l'enfance. Les vidéos et les témoignages qui les accompagnent sont accessibles sur le site Web de l'ATTSNB à [Quimasauve.ca](https://www.quimasauve.ca).

Nous avons poursuivi les efforts de plaidoyer en faveur de la politique 713, nous voyant notamment cités dans le rapport On Balance, Choose Kindness du défenseur des enfants et des jeunes, et avons assisté à la conférence de presse.

Nous avons également participé à des entrevues avec les médias au sujet de la politique 713, du rapport du défenseur des enfants et des jeunes et du défenseur des aînés sur les programmes sociaux, de la nouvelle campagne de travail social pour la protection de l'enfance et de la nouvelle loi pour le bien-être des enfants. Nous avons participé aux réunions sur le développement social et au World Café concernant la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes et ses règlements. L'ATTSNB a contribué à lutter contre le racisme en siégeant et en participant au comité de la déclaration contre le racisme de l'ACTS, en assistant à la formation du projet contre le racisme envers les Autochtones ainsi qu'à la visite communautaire de la Première Nation de Tobique et en participant à une suerie à la Première Nation de St. Mary's.

## AMÉLIORATION DE LA FORMATION

Nous avons rencontré plusieurs associations, dont l'Association des orthophonistes et audiologistes du Nouveau-Brunswick et l'Association des diététistes, pour présenter le processus de l'ATTSNB et les travaux en cours. L'ATTSNB a également rencontré le directeur général et les chefs de la direction de la Société dentaire, de la Société médicale, de l'Association des ingénieurs, de l'Association des agents immobiliers, de l'Association des infirmières et infirmiers et d'autres encore pour poursuivre la collaboration entre les directeurs et les associations. Nous avons rencontré, à plusieurs reprises, les responsables de l'initiative Network of Caring Professionals de la New Brunswick Teachers Association.

Nous avons participé au Forum prébudgétaire des intervenants en santé organisé par la Société médicale du Nouveau-Brunswick et le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick pour aider à éclairer l'élaboration du document de recommandations prébudgétaires 2024 en tant que partie au groupe d'intervenants du secteur de la santé. Nous avons assisté aux réunions prébudgétaires du ministre des Finances, ainsi qu'au discours sur l'état de la province. Nous avons également participé à la rencontre avec la presse au sujet du budget 2024-2025 organisée par le ministère des Finances et le Conseil du Trésor. Nous avons rencontré des membres du public pour discuter de la profession de travailleur social et du processus de plainte. Nous avons rencontré les membres de l'ATTSNB pour

répondre à des questions d'ordre éthique et à des questions sur la pratique, fournir de l'information sur le Code de déontologie et le processus décisionnel de l'Association et présenter aux travailleurs sociaux du district scolaire francophone Sud les normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social.

Nous avons fait la promotion de l'ATTSNB et de la profession de travailleur social dans le guide annuel de santé mentale de l'Association canadienne pour la santé mentale, lors de plusieurs salons de l'emploi, à l'occasion du Mois national du travail social, par courriel, sur le site Web de l'Association et sur les médias sociaux. Nous avons souligné le Mois du travail social auprès des membres, en distribuant plus de 3 200 articles promotionnels. Nous avons rencontré des homologues, dont le directeur adjoint des politiques et des pratiques du Nova Scotia College of Social Workers (NLCSW), au sujet de la pratique interprovinciale. Nous avons participé à un dîner-conférence d'International Social Services. Nous avons rencontré EPFT au sujet du processus de demande internationale et de la collecte de données. Nous avons poursuivi nos rencontres avec l'ACTS et les travailleurs sociaux du Québec qui s'emploient actuellement à constituer une nouvelle association provinciale de travail social. Nous avons assisté à la réunion semestrielle de la Fédération de l'ACTS.

Nous avons offert aux facultés de travail social et aux étudiants du domaine des séances d'information sur l'ATTSNB, le processus de demande d'inscription et les avantages de devenir membre. Nous avons rencontré les facultés de travail social au sujet de stages pratiques potentiels et de moyens de promouvoir le Mois du travail social. Nous avons participé aux réunions du Comité consultatif à l'Université de Moncton, pour être informés des projets en cours en travail social et demeurer engagés dans les initiatives et comités actuels.

## CRÉATION DE PARTENARIATS

L'ATTSNB s'est associée au Centre d'excellence pour la santé du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) pour sensibiliser les enfants et les jeunes d'âge scolaire à la profession de travailleur social dans le secteur anglophone. Des concepts similaires sont en cours de discussion avec le secteur francophone.

# PILLIER 4 - GOVERNANCE & RESOURCES

## VIABILITÉ

L'Association a reçu un total de 291 350 \$ du gouvernement provincial pour soutenir la mise en

œuvre de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux, notamment du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

(EPFT). Quelque 150 000 \$ ont été versés par le ministère du Développement social (DS) et le SCFP 1418 pour soutenir la création de la campagne de travail social pour la protection de l'enfance.

Nous avons conclu un partenariat avec le ministère du Développement social pour offrir des webinaires de l'ATTSNB avec Mélanie Doucet tout en générant plus de 7 000 \$ en revenus non liés aux cotisations sur deux ans, et la promotion des possibilités d'emploi et de formation continue de diverses organisations auprès de nos membres a permis de recueillir plus de 11 000 \$ en revenus non liés aux cotisations.

Nous avons opérationnalisé, en septembre 2023, la première année du programme de débits pré-autorisés, nouvel avantage offert à nos membres afin de simplifier le processus de renouvellement de l'adhésion, qui se poursuivra dans les années à venir. Nous avons poursuivi notre partenariat avec le groupe Co-operators, UNI et l'ACTS pour offrir des bourses aux membres. Nous avons évalué l'efficacité des processus de bourses, de prix et de webinaires et avons coordonné nos efforts avec ceux de nos homologues pour mettre en œuvre les améliorations.

## **STRUCTURE ET FONCTIONS ORGANISATIONNELLES**

Nous avons tenu quatre réunions du conseil d'administration de l'ATTSNB, dont deux en ligne. Nous avons élaboré le plan stratégique 2023-2028 et le plan opérationnel annuel 2023-2024. Nous avons organisé des séances mensuelles de planification opérationnelle et d'examen des indicateurs de rendement clés pour déterminer l'efficacité des travaux en cours, ainsi que des réunions d'équipe et réunions individuelles avec le personnel.

## **INSTAURER UNE CULTURE D'AMÉLIORATION CONTINUE**

Nous avons poursuivi l'envoi du sondage annuel sur la satisfaction des membres pour évaluer la satisfaction continue à l'égard de la communication, de l'engagement et des recommandations et apporté des ajustements pour améliorer les services aux membres. Nous avons également continué d'envoyer le sondage annuel de satisfaction relativement à l'AGA, pour connaître les points forts de l'événement et les aspects laissant place à l'amélioration, afin d'offrir aux membres une meilleure expérience à l'avenir et d'apporter les ajustements nécessaires au besoin. Distribué le sondage sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste de la première année pour évaluer les progrès de la stratégie.

---

# Développement de l'Association

---

## **SOUTIEN AUX COMITÉS**

La registraire, la consultante en travail social et l'agente de communication sont chacune responsables de soutenir au moins un comité de l'ATTSNB. La registraire, Martine Paquet, a soutenu le comité des plaintes, le comité d'examen et le comité de discipline. La consultante en travail social, Keara Grey, a soutenu le comité de recrutement et de maintien en poste, le comité des règlements administratifs, le comité spécial sur les mesures législatives et le comité spécial sur le champ d'exercice. L'agente de communication, Laure Picetto, apporte son soutien au comité des candidatures.

## **ACTION SOCIALE ET POLITIQUE SOCIALE**

Au cours de l'année écoulée, l'Association a participé à diverses initiatives en matière de justice sociale. Pendant l'été 2023, l'ATTSNB a présenté une rétroaction relative au rapport du défenseur des enfants et des jeunes sur la Politique 713. La rétroaction fournie par l'ATTSNB a mis l'accent sur l'importance de maintenir la politique originale afin de permettre aux élèves de continuer de s'identifier et de s'exprimer sans craindre de répercussions. Il ne faudrait pas exiger le consentement des parents pour que les noms et prénoms préférés soient respectés ; un tel changement aura sans doute un effet néfaste sur les enfants et les jeunes. L'ATTSNB continue de défendre les droits des enfants et des jeunes. Par conséquent,

le gouvernement doit rétablir la version originale de la Politique 713 et exiger à nouveau que le personnel enseignant se serve des noms et des pronoms préférés des élèves âgés de moins de 16 ans sans le consentement des parents.

Quant aux droits des enfants, l'ATTSNB continue de favoriser l'accès des enfants et des jeunes aux services de travail social au moyen des Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social et les Lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des mineurs. Chaque travailleuse sociale ou travailleur social doit suivre chaque année une séance de formation sur la déontologie, les normes et les lignes directrices de l'ATTSNB, et la formation de cette année a mis l'accent sur les normes. Les membres ont pris connaissance de renseignements ciblés liés aux droits de l'enfance, à l'évaluation de la capacité, à la doctrine du mineur mature et à la position de l'Association selon laquelle, si un mineur a la capacité de comprendre pleinement la nature et les conséquences d'un service, peu importe son âge, son consentement est le seul consentement qu'il faut obtenir avant de dispenser ces services. Il est important que les travailleuses et travailleurs sociaux puissent respecter leurs normes professionnelles lorsqu'ils exercent la profession. L'ATTSNB et le bureau du défenseur des enfants et des jeunes continuent de préconiser la reconnaissance des normes dans l'ensemble des organismes.

La Société médicale du Nouveau-Brunswick a rassemblé 19 organismes, principalement des organismes de réglementation du secteur de la santé, afin de collaborer à la rédaction d'un document à présenter pendant les consultations prébudgétaires. L'ATTSNB a participé avec plaisir au processus et a aidé à établir les priorités exposées dans le Rapport du forum prébudgétaire 2024 des intervenants en santé : Recommandations pour la stabilisation et la transformation du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick. Le rapport renferme notamment ces recommandations : renouer le dialogue avec les professionnels de la santé pour favoriser une prise de décisions éclairée et transparente ; créer et établir, à l'échelle de la province, des cliniques de soins primaires multidisciplinaires en équipe qui permettront de garantir l'accès aux soins de santé primaires ; prioriser le respect et le maintien en poste des professionnels de la santé afin d'assurer la continuité du service ; accorder la priorité à un mode de vie sain et aux soins préventifs. L'Association attend avec plaisir de continuer de collaborer avec le groupe afin de favoriser la prestation de soins primaires en équipe pour répondre aux besoins en matière de soins de santé des gens du Nouveau-Brunswick, notamment dans les domaines de la santé mentale et des soutiens sociaux.

La Stratégie de recrutement et de maintien en poste prévoit de nombreuses mesures liées à la politique sociale, y compris l'amélioration des procédures visant la reconnaissance des titres et qualités de travailleuses et de travailleurs sociaux qui ont suivi une formation à l'étranger. L'Association a présenté une proposition au ministère de la Santé pour appuyer de tels efforts et espère réaliser des progrès importants à l'égard de l'initiative au cours de la prochaine année.

## **PARTICIPATION DES MEMBRES**

Nous continuons à travailler à l'amélioration de la participation des membres de différentes manières, notamment en visitant les chapitres pour organiser des consultations auprès des membres sur diverses initiatives, en envoyant un sondage annuel aux membres pour déterminer comment les membres perçoivent nos communications, quel type de participation ils préfèrent et comment nous pouvons nous améliorer. En fonction des commentaires des membres, l'ATTSNB s'adapte pour proposer des sujets de webinaires recommandés, des normes et des lignes directrices de pratique, ainsi que le type de contenu que nous incluons dans les communications avec les membres. De plus, la registraire et la consultante en travail social ont assisté à plusieurs présentations avec les écoles de travail social et a rencontré des étudiants pour discuter de leur engagement. Si vous avez des idées pour impliquer les membres, n'hésitez pas à nous contacter au [info@nbasw-attsnb.ca](mailto:info@nbasw-attsnb.ca).

## **MÉDIAS SOCIAUX ET COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES**

Les chiffres d'engagement dans les communications par courrier électronique, sur les réseaux sociaux et sur le site Web continuent d'augmenter. Notre campagne promotionnelle a considérablement renforcé notre présence en ligne depuis son lancement initial. Pour en savoir plus sur nos performances de communication, y compris les données de participation et d'impression, veuillez vous référer aux statistiques de communications. Le concours bien-être de cette année a réussi à encourager les participants à prendre du temps pour leur bien-être pendant le Mois du travail social et nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de participer !



Linda Anne Hebert  
Dessins Madala



Kristine LeBlanc  
Marcher dehors



Karine Pelletier  
Cours de Spin



Cassandra Ackerson  
Patiner en famille

Nos plateformes Facebook et X (anciennement Twitter) restent disponibles pour suivre les opportunités de formation continue, les mises à jour sur la justice sociale, les annonces, les concours, etc., tandis que notre site Web contient des annonces d'actualité, des opportunités de formation continue et d'emploi, des ressources pour les membres, et plus encore.



Suivez l'ATTSNB sur Facebook [@ATTSNB](https://www.facebook.com/ATTSNB)



Suivez l'ATTSNB sur X (anciennement Twitter) [@TravSocNB](https://twitter.com/TravSocNB)



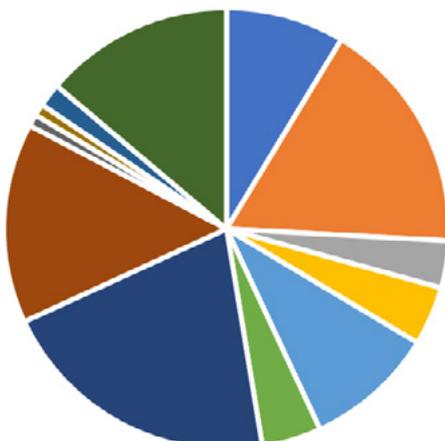
Naviguez le site Web de l'ATTSNB [www.nbasw-attsnb.ca](http://www.nbasw-attsnb.ca)

## DÉONTOLOGIE

En tant que Registraire, Martine Paquet a fourni plusieurs consultations éthiques à des membres, des employeurs, des étudiants et des membres du public, les demandes les plus courantes portant sur le champ de pratique, la pratique privée, la technologie, et le consentement éclairé. Au cours de l'année 2023-2024, 117 consultations éthiques ont été données (57 de plus que l'an dernier):

La Registraire a fait une présentation sur la profession de travailleur social lors des réunions provinciales pour les conseillers en orientation (district scolaire francophone) et aux étudiants du secondaire à l'École Saint-Anne. Séance d'information sur le Code de déontologie de l'ATTSNB aux étudiants de la SSCW du NBCC et des étudiants en travail social de l'UMPI. Une présentation a également été faite au district scolaire francophone concernant les Normes relatives à la capacité des mineurs à consentir à des services de travail social.

Si votre chapitre ou votre lieu de travail souhaite recevoir une présentation sur le Code de déontologie, sur le processus disciplinaire de l'ATTSNB, ou sur d'autres normes et lignes directrices de l'ATTSNB, n'hésitez pas à communiquer avec la Registraire par courriel [martine.paquet@nbasw-attsnb.ca](mailto:martine.paquet@nbasw-attsnb.ca) ou par téléphone au 506-444-9196.



Consultations éthiques durant l'année  
2023-2024

■ Confidentialité (10)	■ Champ de pratique (20)	■ Limites professionnelles (4)
■ Documentation (5)	■ Conflict d'intérêt (11)	■ Fermeture du dossier (5)
■ Pratique privée (24)	■ Consentement éclairé (17)	■ Recherche (1)
■ Intérêt du client (1)	■ Utilisation du titre (2)	■ Technologie (16)

## ÉCOLES DE TRAVAIL SOCIAL

Nous continuons de promouvoir l'Association en donnant des présentations sur le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion aux futurs travailleurs sociaux de l'Université de Moncton et de la St. Thomas University. Nous continuons également d'accueillir des étudiants pour leurs stages. Cette année, l'Association a eu le plaisir d'accueillir Mitchell Mackenzie, étudiant au baccalauréat en travail social à la University of Maine at Presque Isle, et Elizabeth Doherty, étudiante au baccalauréat en travail social à la St. Thomas University. L'Association continue de travailler et de collaborer avec l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint John, ainsi que de rencontrer les étudiants de l'UNB-SJ.

## ADHÉSION

Du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, le nombre total approuvé par la Registraire était 265, soit 68 de plus que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 152 demandes – membres praticiens (29 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 4 demandes – membres temporaires autorisés (2 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 91 demandes – membres étudiants (37 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 18 demandes – réadmissions (4 de plus que l'an dernier).
- Le délai moyen de traitement est de 4.48 jours ouvrable (à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registraire).

La Registraire a également offert des séances d'information aux étudiants en travail social de l'Université de Moncton et de la University of Maine at Presque Isle concernant l'ATTSNB, le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion.

## RÉADMISSION

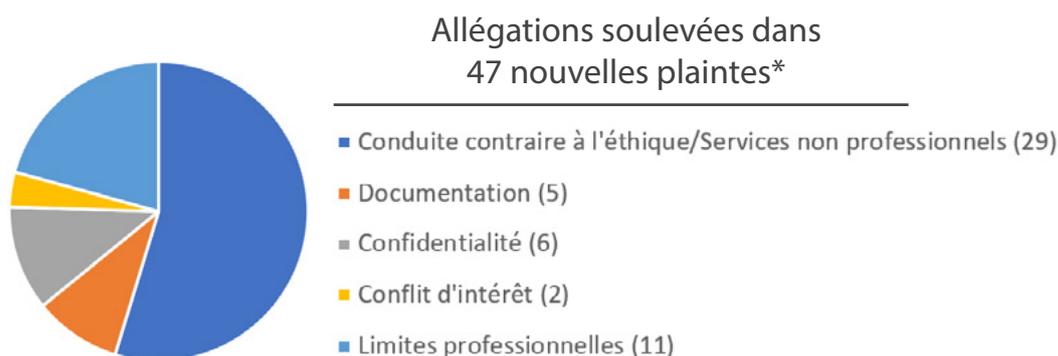
Une personne qui souhaite devenir membre de l'ATTSNB après avoir laissé son adhésion expirer pendant au moins un an doit soumettre une demande de réadmission. Toutes les demandes de réadmission sont examinées par la Registraire. Au cours de l'année écoulée, la Registraire a approuvé 18 demandes de réintégration (4 de plus que l'année précédente).

## PLAINTES

Au cours de la dernière année, soit du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, le Comité des plaintes a reçu 47 nouvelles plaintes, et 12 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 59 plaintes, 42 ont été rejetées et 6 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y avait 11 plaintes en cours le 31 mars 2024.

Durant l'année 2023-2024, le comité a eu 25 rencontres et ont considéré 48 plaintes. La période moyenne pour le traitement des 48 plaintes est 45.64 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le sous-comité prend une décision).

La période moyenne pour le traitement de 48 nouvelles plaintes est 22.89 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse au jour où le sous-comité prend une décision). Veuillez consulter le rapport du Comité des plaintes pour de plus amples informations.



\*Remarque : Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions en matière de travail social.

## DISCIPLINE

Au cours de l'année fiscale 2023-2024, l'ATTSNB a reçu 6 nouvelles plaintes ainsi qu'une plainte reportée de l'année précédente pour un total de 7 plaintes.

De ces 7 plaintes, 5 ont été complétées et deux sont en cours.

La moyenne de temps pour traiter 5 plaintes fut de 146.4 jours ouvrables.

Pour plus d'information, veuillez voir le rapport du Comité de discipline.



Allégations soulevées dans 7 plaintes qui ont été référées au Comité de discipline\* durant l'année 2023-2024

- Documentation (2)
- Limites professionnelles (5)
- Confidentialité (1)

\*Remarque : Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social.

## FONDS DE PERFECTIONNEMENT, BOURSES ET SUBVENTIONS

Cette année, l'ATTSNB a eu le plaisir d'octroyer des bourses et des subventions d'une valeur globale de 8 848,66 \$ afin de soutenir le perfectionnement et la formation des membres. La somme comprend les fonds provenant du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB qui sont distribués à des membres de l'ATTSNB qui présentent aux travailleuses sociales et aux travailleurs sociaux des webinaires portant sur leur domaine de connaissance, d'expertise ou de pratique.

### Partenaires

En 2023-2024, l'ATTSNB a augmenté le nombre de partenariats qu'elle a conclus, qui passe de trois à quatre. L'augmentation est attribuable à l'engagement que nous avons pris en vue de créer des revenus provenant de sources autres que la cotisation des membres et d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel. Par conséquent, de nombreuses bourses et subventions sont offertes gratuitement aux membres. Voici les partenariats de 2023-2024 :

**En 2023-2024, une somme globale de 8 848,66 \$ a été distribuée pour soutenir le perfectionnement professionnel des membres de l'ATTSNB.**

- ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick (7 185,94 \$ sur deux ans)
- BMS (jusqu'à 3 000 \$)
- UNI Coopération financière (2 500 \$)
- compagnie d'assurances Co-operators (2 000 \$)

Nous remercions nos partenaires d'avoir appuyé le perfectionnement professionnel de nos membres. Nous invitons les membres à examiner les [avantages offerts aux membres](#) pour obtenir des tarifs de groupe ou des détails sur les services dispensés par nos partenaires.

### Récipiendaires de bourses et de subventions en 2023-2024

- Sydney Haines a reçu une Bourse de l'ATTSNB (d'une valeur de 500 \$).
- Elaine Howell a reçu une Bourse de Co-operators pour les membres (d'une valeur de 500 \$).
- N'gaibhan Kouassi N'klo Sandrine a reçu des fonds provenant de la bourse d'UNI pour les membres étudiants (d'une valeur de 500 \$).
- Joanne Owuor a reçu une subvention des études d'UNI (d'une valeur de 1 000 \$).
- Keara Grey a reçu une subvention des études d'UNI (d'une valeur de 1 000 \$).
- Aya Kbir Alaooui a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme de premier cycle en travail social à l'Université de Moncton (d'une valeur de 500 \$).
- Erin Cunningham a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme principal de premier cycle ou de deuxième cycle en travail social à la St. Thomas University (d'une valeur de 500 \$).

- Ashley Barnaby a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme mi'kmaq – malécite de premier cycle en travail social à la St. Thomas University (d'une valeur de 500 \$).
- Emmanuelle Khoury et Melanie Doucet ont reçu une subvention de l'ACTS et de l'ATTSNB afin d'offrir aux membres de l'association une séance de formation demandée, grâce à une contribution de BMS (d'une valeur de 3 030,66 \$).
- Darcy Corey et April Vass ont reçu une subvention du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB (d'une valeur de 818 \$).

Félicitations à tous les récipiendaires de 2023-2024! Nous vous souhaitons bon succès dans tous vos projets de formation et de progrès professionnels. Les membres peuvent obtenir d'autres détails sur les bourses et les subventions [en ligne](#).

Nous remercions toutes les personnes qui ont présenté en 2023-2024 des séances de formation financées par une subvention de l'ACTS et de l'ATTSNB ou provenant du Fonds de perfectionnement afin de faire part aux autres membres de leurs connaissances et de leur expertise. Le formulaire de demande de subvention du Fonds de perfectionnement est maintenant [accessible](#). Nous invitons tout membre qui aimerait obtenir d'autres détails sur les webinaires à offrir en français, en anglais ou dans les deux langues à communiquer avec l'ATTSNB.

## ÉDUCATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'ATTSNB continue de créer et de coordonner des séances d'éducation professionnelle continue sans frais afin d'aider les membres à répondre aux exigences relatives à l'éducation professionnelle continue prévues par la [politique](#).

L'ATTSNB offre toujours aux membres des séances de formation gratuites, et ce, de deux façons :

### Formation obligatoire gratuite sur la déontologie offerte par l'ATTSNB

Cette année, l'ATTSNB a créé une [nouvelle séance](#) de formation sur les normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social, laquelle a été offerte aux membres en octobre.

### Webinaires gratuits de l'ATTSNB

L'ATTSNB collabore avec l'ACTS pour offrir des séances de formation en direct et sur demande par l'entremise des webinaires offerts sur [la plateforme de l'ACTS](#). Les membres qui n'ont pas encore eu accès aux ressources peuvent créer un compte ici : <https://www.casw-acts.ca/fr/user/register>.

L'ATTSNB a coordonné cette année sept webinaires gratuits pour les membres, dont trois en français et quatre en anglais :

1. [Un appel à la compassion de soi pour les TS: qu'est ce que c'est et comment en faire?](#) avec Emmanuelle Khoury.
2. [Service Social International Canada](#) avec Sylvie J Lapointe.
3. [International Social Service Canada](#) avec Sylvie J Lapointe.
4. [CBT & Self-Compassion](#) avec Darcy Corey.
5. [I think my Client might have OCD: How to Identify Symptoms of OCD and What to Do Next](#) avec April Vass and Jessica Bodie.
6. [Les relations comptent : Examiner les voies menant à des relations de soutien à long terme pour les jeunes pris en charge qui font la transition vers la vie adulte](#) avec Melanie Doucet.
7. [Relationships Matter: Examining the pathways to supportive long-term relationships for youth 'aging out' of care](#) avec Melanie Doucet.

[41 autres webinaires gratuits en anglais](#) et [17 autres webinaires gratuits en français](#) sont accessibles grâce à notre partenariat avec l'ACTS. En 2023-2024, 885 personnes ont visionné des webinaires de l'ATTSNB en anglais, et 86 ont visionné des webinaires de l'ATTSNB en français ; cela comprend les membres de l'ATTSNB et de l'ACTS. L'ATTSNB continue d'accorder la priorité à la coordination et à la promotion de possibilités de formation dans les deux langues officielles, en coordonnant les webinaires offerts par l'association et en collaborant et en favorisant de telles initiatives auprès des partenaires à l'échelle du pays.

L'ATTSNB remercie l'ACTS de sa collaboration continue à la prestation de ce service aux membres.

**En tout, 60 nouvelles séances de formation gratuites ont été offertes aux membres de l'ATTSNB en 2023-2024.**



*Emmanuelle Khoury,  
présentatrice du webinaire sur l'auto-compassion*



*Sylvie J Lapointe,  
présentatrice du webinaire ISS*

## Partenaire

L'ATTSNB remercie le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick, qui a accordé un financement de 7 185,94 \$ sur deux ans afin de collaborer à la création de huit webinaires animés par Mme Melanie Doucet. Deux des huit webinaires qui figurent sur la liste des webinaires gratuits de l'ATTSNB ont été présentés aux membres en mars 2024. L'ATTSNB a hâte de conclure d'autres partenariats afin de favoriser le perfectionnement professionnel des travailleuses et des travailleurs sociaux.

## 2023-2024 Avantages relatifs aux ressources de perfectionnement professionnel offerts aux membres

L'adhésion à l'ATTSNB donne aux membres accès à de nombreuses ressources de perfectionnement professionnel qui s'ajoutent aux séances de formation et aux webinaires gratuits présentés par l'ATTSNB.

Avantages offerts aux membres de l'ATTSNB :

- Formation obligatoire sur la déontologie offerte par l'ATTSNB – gratuite
- ACHIEVE Centre for Leadership – rabais de 15 % grâce au code promotionnel NBASW15
- Crisis and Trauma Research Institute (CTRI) – rabais de 15 % grâce au code promotionnel NBASW15
- L'adhésion à l'ACTS vous offre les avantages suivants :
  - [Les webinaires de l'ACTS](#) – gratuits
  - [Social Work Reference Center](#) – gratuit
  - [SocINDEX](#) – gratuit
  - Revue intitulée [Travail social canadien](#) – gratuite
  - Revue intitulée [Revue canadienne de service social](#) – gratuite
  - [Portail des travailleuses sociales et travailleurs sociaux en pratique privée](#) - gratuit
  - [Centre for Indigegogy](#) – rabais de 10 %
  - Le cours intitulé [Les essentiels de l'approche palliative \(LEAP\)](#) – rabais de 20 %
  - Adhésion à la [FITS](#) - Inclus dans l'adhésion à l'ACTS

Des avantages supplémentaires pour les membres de l'ATTSNB et de l'ACTS, y compris des rabais sur les services d'assurance et bancaires, sont offerts aux membres.

L'ATTSNB continue d'offrir aux membres d'autres [possibilités de formation](#) et des ressources favorisant le [mieux-être](#) pour votre perfectionnement continu. Si vous voulez y ajouter des ressources ou établir un partenariat avec l'ATTSNB afin d'offrir des séances de formation gratuites ou à rabais, veuillez communiquer avec l'ATTSNB.

Nous remercions nos membres de participer à des séances d'éducation professionnelle continue par l'entremise de l'ATTSNB et de nos partenaires. Nous attendons avec plaisir d'offrir d'autres possibilités de perfectionnement au cours de la prochaine année!

## CAMPAGNE PROMOTIONNELLE



La campagne de travail social pour la protection de l'enfance a été lancée le 4 mars 2024. La campagne visait à sensibiliser au rôle important des travailleurs sociaux de la protection de l'enfance. La campagne publique a été rendue possible grâce au partenariat avec le ministère du Développement social qui a contribué 125 000 \$, le SCFP 1418 qui a contribué 25 000 \$ et la contribution de l'ATTSNB de 75 000 \$.

### **Le concept: *Qui m'a sauvé***

Ces dernières années, l'image du travail social de protection de l'enfance a été façonnée par les stigmates négatifs véhiculés dans les médias, ce qui a donné lieu à une perception néfaste du travail important que les travailleurs sociaux de protection de l'enfance accomplissent quotidiennement. Afin d'informer le public des effets extrêmement positifs du travail social en matière de protection de l'enfance, nous avons demandé à 10 Néo-Brunswickois de participer à une expérience sociale.

L'expérience consistait à écouter une citation tirée de l'histoire réelle d'un enfant et à la faire correspondre à la personne qui l'avait sauvé. Parmi une sélection d'un pompier, d'une policière, d'un ambulancier, d'un chirurgien et d'une travailleuse sociale, personne n'a sélectionné la travailleuse sociale pour aucune des cinq citations.

En plus de cette expérience sociale, les travailleurs sociaux en protection de l'enfance Annie Mallet et Trevor Breen nous parlent chacun des réalités et des idées fausses entourant le travail social en protection de l'enfance et pourquoi ils aiment ce métier.



*Annie Mallet, travailleuse sociale  
en protection de l'enfance*



*Trevor Breen, travailleur social  
en protection de l'enfance*

En partenariat avec le ministère du Développement social et le SCFP 1418, l'ATTSNB voulait démontrer que les travailleurs sociaux en protection de l'enfance ont un grand impact sur les familles et que les travailleurs sociaux améliorent la vie tout autant que les autres travailleurs de première ligne.

Même si les travailleurs sociaux en protection de l'enfance aident les familles à s'épanouir et à se rapprocher les unes des autres, ils ne portent pas un uniforme qui associe leurs contributions positives à leur travail comme les autres travailleurs de première ligne. Même sans uniforme, les travailleurs sociaux en protection de l'enfance affichent fièrement leur passion inébranlable pour donner aux enfants et aux familles les moyens d'accéder à un avenir meilleur.

La première diffusion de la campagne s'est déroulée du 1er mars 2024 au 31 mars 2024 sur les plateformes et canaux suivants : Meta (Facebook et Instagram), Google Display, YouTube, Connected TV, Linear TV, CTV, CBC, Global, Radio-Canada et CHAU-TVA.

### Les résultats

Avec l'aide de la compagnie de marketing m5, la campagne a été lancée et a généré 4,5 millions d'impressions, 46 329 clics et un taux de clics de 1,21 %. La vidéo a été visionnée 525 652 fois en ligne et environ 684 850 fois à la télévision, ce qui indique que les Néo-Brunswickois (âgés de 25 à 54 ans) ont vu le spot environ 5,3 fois chacun, au cours du mois de mars.

Nous sommes heureux d'annoncer que ces statistiques de performance dépassent toutes les références de l'industrie, ce qui indique l'amélioration continue de la perception des travailleurs sociaux par les Néo-Brunswickois. Les résultats obtenus lors de ce vol ont été excellents, incitant les juridictions du Canada, des États-Unis et de l'Europe à se mobiliser. Nous tenons à remercier le ministère du Développement social et le SCFP 1418 pour leur contribution à rendre cette campagne possible.

Nous tenons également à remercier Annie Mallet et Trevor Breen, les étoiles brillantes de cette campagne, dont les témoignages ont représenté partout la voix des travailleurs sociaux en protection de l'enfance. Enfin, merci à tous ceux qui ont regardé la campagne et à tous les travailleurs sociaux en protection de l'enfance du Nouveau-Brunswick.

#### Impressions

La campagne a généré 4,5 millions d'impressions.



#### Clics

La campagne a généré 46 000 clics.



#### TDC en moyenne

La campagne a obtenu un taux de clics moyen de 1,21 %.



#### Visionnements

La campagne a généré environ 1,2 million de vidéos visionnées sur tous les canaux, y compris la télévision



## PRIX DE L'ATTSNB

L'ATTSNB décerne périodiquement des prix à des membres exceptionnels pour leurs réalisations dans le domaine du travail social. Les prix suivants sont disponibles pour des nominations sur une base annuelle:

- Le prix commémoratif Raoul Léger
- Le prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé
- Le prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS

Le prix commémoratif Raoul Léger et le prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS ont fait l'objet de nominations en 2023-2024.

### Prix commémoratif Raoul Léger

Le Prix commémoratif Raoul Léger est décerné chaque année à une travailleuse sociale ou à un travailleur social du Nouveau-Brunswick qui a fait une contribution importante à l'avancement de la pratique du travail social et de la justice sociale au Nouveau-Brunswick. Le prix est décerné en mémoire de Raoul Léger, travailleur social qui a consacré sa carrière et a donné sa vie pour l'avancement de la justice sociale au Guatemala. La lauréate du prix Raoul Léger 2023 est Géraldine Poirier Baiani.

## Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS

Le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS est décerné chaque année par l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux pendant le Mois du travail social à une personne ou à un groupe choisi par chaque association provinciale parmi ses membres. Le prix est décerné afin de souligner des contributions exceptionnelles au domaine du bien-être social et à la profession du travail social au Canada. La lauréate du prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS 2023-2024 est Anne Caissie.



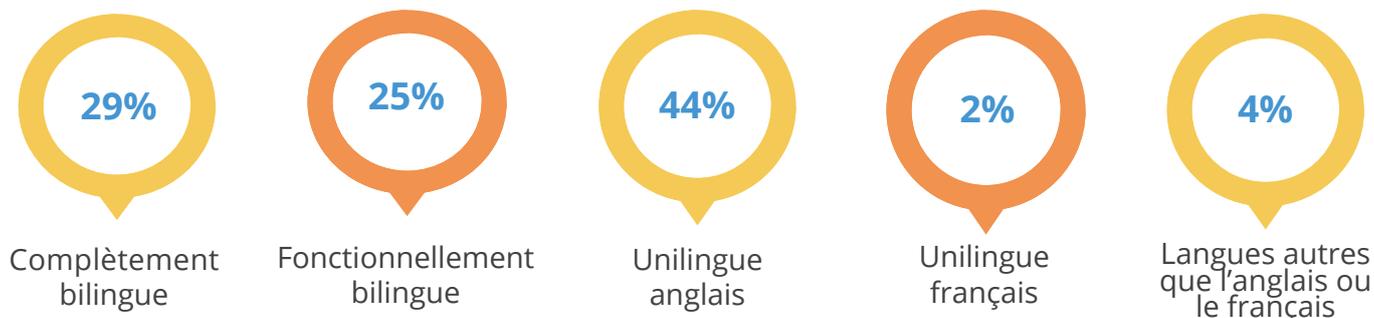
**Géraldine Poirier Baiani**  
*Lauréate du prix Raoul Léger 2023*



**Anne Caissie**  
*Lauréate du prix de service insigne de l'ACTS*

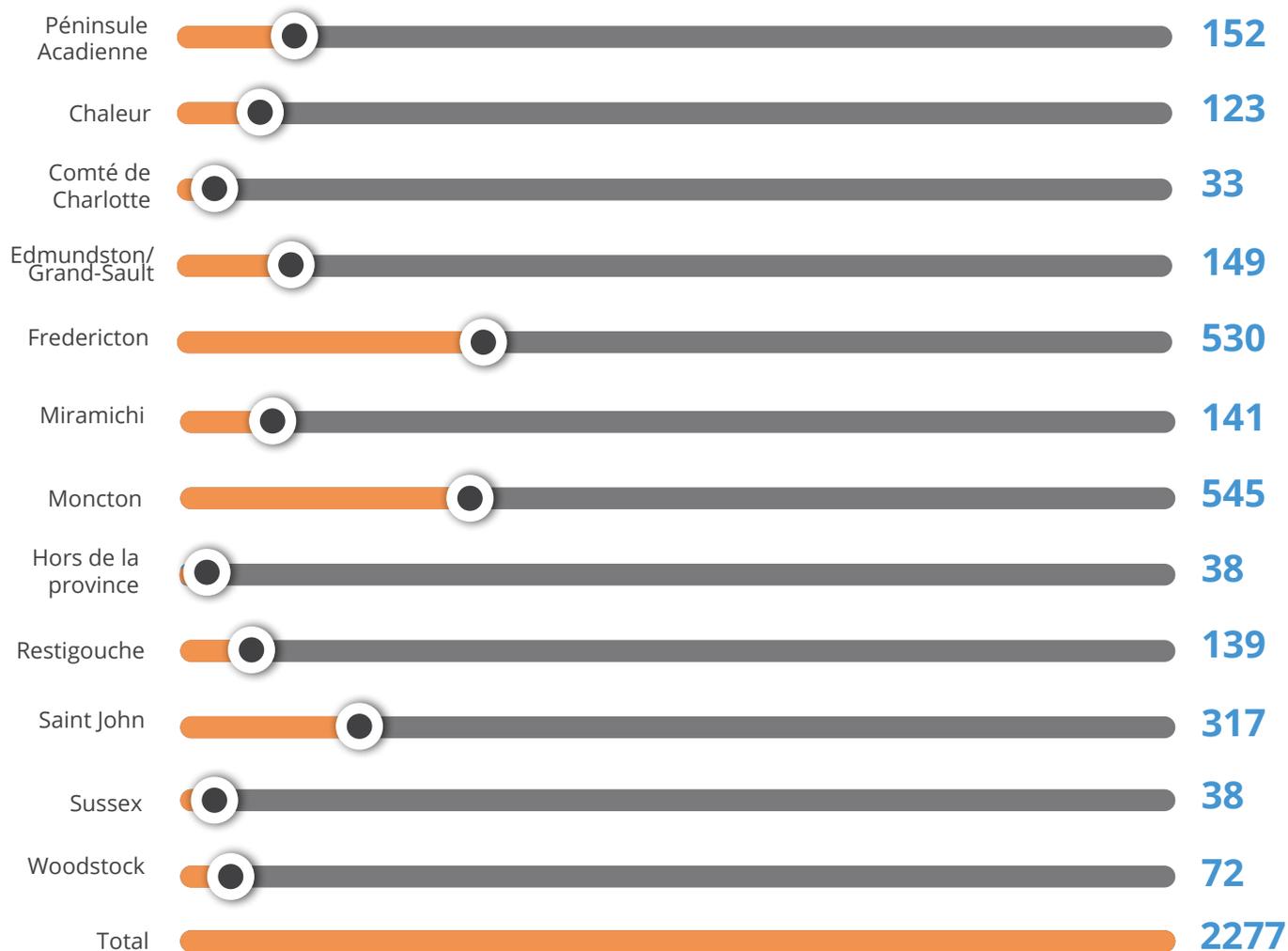
# Statistiques des **membres**

## LANGUES DES MEMBRES\*

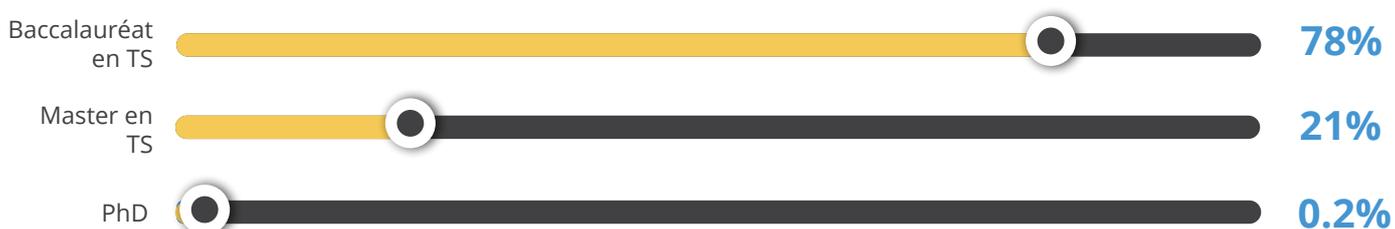


\*Ces pourcentages sont arrondis. Le pourcentage reflétant les membres qui peuvent parler des langues autres que l'anglais ou le français est additionnel ; les membres sont également inclus dans d'autres catégories.

## MEMBRES PAR CHAPITRE



## MEMBRES PAR ÉDUCATION



# Statistiques des communications

L'ATTSNB a travaillé continuellement cette année pour améliorer ses communications. L'agente de communication, Laure Piccetto, a le plaisir de présenter les statistiques de communication suivantes :

## FACEBOOK

**3561**  
ABONNÉS

Nos pages Facebook continuent d'enregistrer d'excellents résultats. Au 31 mars 2024, les pages Facebook comptaient 3561 abonnés, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année dernière.

**+28%**

## STATISTIQUES DE L'ATTSNB



Satisfaction à l'égard des communications de l'ATTSNB **94%**



Participation au sondage annuel de l'ATTSNB **17%**



Taux d'ouverture du bulletin trimestriel de l'ATTSNB **64%**



Abonnés sur les pages Facebook de l'ATTSNB **3561**

## SITE WEB

Participation sur le site Web



169,859

**47%**

Sessions sur le site Web



30,341

Pourcentage de participation

## COURRIELS DE MASSE AUX MEMBERS

- En 2023-2024, l'association a envoyé en moyenne 4,6 courriels par mois à ses membres.
- Le taux d'ouverture moyen de ces courriels était de 66,5 %. Le taux d'ouverture standard du secteur est de 25 %.
- Nous restons nettement au-dessus de cette moyenne dans les deux langues officielles.

**66.5%**

Taux d'ouverture des courriels adressés aux membres

# Rapport de la Représentante de l'ACTS



**Barb Whitenect, BTS, MTS, TSI**  
*Représentante de l'ACTS*

J'ai encore une fois le plaisir de rédiger un rapport sur les activités menées par l'ACTS au cours de la dernière année pour l'assemblée générale annuelle de l'ATTSNB. Au cours de la dernière année, de nombreux changements ont été apportés à l'échelle nationale. L'ACTS a achevé un examen opérationnel et a adopté un plan stratégique quinquennal pour 2023-2028. Le plan prévoit un examen de la structure de l'association du point de vue des opérations et de la gouvernance afin que l'association réalise des progrès vers la réconciliation et favorise l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance dans toutes les mesures prises et toutes les recommandations formulées par l'ACTS.

Tout en finalisant sa planification stratégique pour l'avenir de l'ACTS, l'association a accompli d'autres tâches importantes, telles que la rédaction d'un énoncé de principe contre le racisme et le lancement du Code d'éthique, valeurs et lignes directrices de l'ACTS. L'association a accompli du travail important dans le domaine de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'appartenance, de la perspective de la gouvernance et des opérations, afin que l'association devienne en fin de compte plus inclusive.

Le Code d'éthique, un projet inclusif très important, a été achevé en 2023 et lancé en janvier 2024 en collaboration

avec des partenaires de l'ACTS et grâce à la participation de 28 groupes de discussion virtuelle sur la diversité. Les activités organisées pendant le Mois national du travail social, souligné en mars 2024, ont mis l'accent sur le nouveau Code d'éthique, valeurs et lignes directrices de l'ACTS qui avait été lancé en janvier. Le thème du mois était Sept points d'unité : de nombreuses possibilités. Au cours du mois, une série de huit webinaires a été offerte pour présenter les valeurs et les principes directeurs du code.

Les webinaires constituent un aspect important du perfectionnement professionnel des travailleuses et des travailleurs sociaux, surtout depuis la pandémie. En collaboration avec ses partenaires, l'ACTS a renforcé l'exercice du travail social en 2022-2023 en offrant 41 webinaires et d'autres activités en ligne, comptant 58 heures de contenu, auxquelles ont participé 16 723 personnes. Il s'agit d'un élément essentiel de la formation en travail social, et l'ACTS continuera d'y accorder la priorité au cours de la prochaine année.

L'ACTS participe aux travaux de nombreux comités. L'un de ces comités très importants est le comité intersectoriel composé du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social et de l'Association canadienne pour la formation en travail social ; l'ACTS fournit des services de secrétariat. Le comité est chargé de favoriser la communication et les contacts et de renforcer la profession du travail social au Canada. Le comité étudie des demandes de subvention et des propositions visant l'étude des secteurs de travail dans le domaine du travail social ; il a participé à la rédaction du nouvel examen de l'Association of Social Work Boards (ASWB) afin d'intégrer du contenu canadien afin que l'examen soit donné par les provinces et territoires du Canada.

En conclusion, j'espère que l'ensemble des travailleuses et travailleurs sociaux ont pu profiter de l'occasion pour souligner et célébrer pleinement le rôle essentiel qu'ont joué les travailleuses et travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick et aux échelles nationale et internationale au cours de la dernière année. J'aimerais féliciter en particulier Anne Caissie, qui travaille au sein du ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick et qui a remporté cette année le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS 2024.

Rapport respectueusement présenté par  
**Barb Whitenect, BTS, MTS, TSI**  
**Vice-présidente de l'ACTS et représentante de l'ATTSNB**

# Rapports des comités

Un certain nombre de comités contribuent à l'accomplissement du travail important de l'ATTSNB. L'ATTSNB a deux types de comités :

**Comités de réglementation** - Responsables des activités liées à l'inscription, aux plaintes et à la discipline des membres, mandatés par la loi provinciale. Ces comités sont les suivants :

- Comité d'examen ;
- Comité des plaintes ;
- Comité de discipline ; et le
- Comité des candidatures.

**Comités spéciaux** - Comités créés par le conseil d'administration pour une durée limitée afin de traiter d'une question ou d'un intérêt particulier. Les comités spéciaux actuels sont les suivants:

- Comité sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social ;
- Comité spécial sur le champ de pratique ;
- Comité spécial sur les mesures législatives ; et le
- Comité des règlements administratifs.

Les rapports suivants représentent les travaux en cours des comités actifs:

## COMITÉ DES PLAINTES

Le Comité des plaintes de l'ATTSNB est responsable d'examiner les plaintes et les réponses et toutes autres informations pertinentes. En vertu du paragraphe 17(6) de la loi, le Comité des plaintes doit considérer la conduite d'un membre, actuel ou ancien, qui fait l'objet d'une plainte écrite déposée auprès de la registraire et de mener une enquête à cet égard.

Le sous-comités du Comité de plaintes est composé d'au moins deux membres de l'ATTSNB et d'au moins une personne qui représente le public, laquelle la personne est nommée par le ou la Ministre de la Santé. Voici la composition du Comité des plaintes en 2023-2024 : Omer Savoie, président (avril 2023-janvier 2024); Claude Savoie, président (depuis janvier 2024), Anouk McGraw, Chantal Bourassa, membres de l'ATTSNB. Nous avons aussi Norma Dubé, Lia Daborn, et Lisa LePage en tant que représentantes du public. J'aimerais remercier Omer Savoie et Norma Dubé qui ont terminé leur mandat auprès du Comité. Merci pour votre temps et dévouement.

En ce qui concerne le mandat du Comité, les membres peuvent rejeter la plainte, peuvent prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre la plainte, ou peuvent renvoyer l'affaire au Comité de discipline. Le comité peut également consulter le conseiller juridique de l'ATTSNB pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre/cas complexes. S'il est nécessaire de mener une enquête plus approfondie sur une plainte, le comité peut aussi demander de retenir les services d'un(e) investigateur(trice). En tant que président du comité, je peux attester que chaque plainte est examinée de façon complète et impartiale et que le Comité suit les procédures en conséquence.

**47 nouvelles plaintes ont été reçues en 2023-2024.**

**12 plaintes ont été reportées de l'année précédente.**

**Sur ces 59 plaintes, 42 ont été rejetées et 6 plaintes ont été renvoyées au comité de discipline.**

**Il y avait 11 plaintes en cours le 31 mars 2024.**

Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, le Comité des plaintes a reçu 47 nouvelles plaintes, et 12 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 59 plaintes, 42 ont été rejetées et 6 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y avait 11 plaintes en cours le 31 mars 2024.

Durant l'année 2023-2024, le comité a eu 25 rencontres et ont considéré 48 plaintes. La période moyenne pour le traitement des 48 plaintes est 45.64 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le sous-comité prend une décision). La période moyenne pour le traitement de 48 nouvelles plaintes est 22.89 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse au jour où le sous-comité prend une décision).

**Sur 48 plaintes, 5 ont pris entre 96 -148 jours ouvrables à traiter. Les 43 autres plaintes ont pris entre 15 - 67 jours ouvrables.**

Les raisons pour lesquelles une plainte peut avoir subi des retards sont, entre autres, les suivantes :

- Le Comité a demandé des renseignements supplémentaires au plaignant, au répondant ou d'autres individus;
- Les répondants ont demandé un délai supplémentaire pour fournir leur réponse écrite ;
- Le comité attendait des informations supplémentaires d'un plaignant ;
- Le comité des plaintes ne comptait pas de membre public pour le mois de décembre 2023 ;

Je tiens à remercier les membres du Comité des plaintes et la registraire, Martine Paquet, du dévouement dont elles font preuve et de leur apport au comité.

**Claude G. Savoie, TSI**  
**Président du comité des plaintes**

## COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Panel du Comité de discipline de l'ATTSNB est composé de trois personnes minimums dont un membre du public nommé par le Ministre de la Santé en accord avec la Loi de l'ATTSNB (2019), un membre ordinaire de l'ATTSNB et un autre membre qui préside le comité. Dans certaines situations et pour assurer une bonne représentation, nous pouvons ajouter un autre membre au Panel.

Le Comité de discipline actuel est composé des membres suivants: Genevieve Bourgeois Breau, de la Péninsule acadienne, Carla Gregan-Burns de Miramichi, Cindy Marshall de Woodstock, Eileen Gauthier de Saint Jean, Michelle Nowlan de Moncton et Carole Poitras de Bathurst comme membres ordinaires. Paul Blanchard de Fredericton est le représentant du public et Genevieve Forest-Allard de Moncton agi en tant que présidente du comité.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, l'ATTSNB a reçu 6 nouvelles plaintes ainsi qu'une plainte reportée de l'année précédente pour un total de 7 plaintes. De ces 7 plaintes, 5 furent complétées et deux sont en cours. Le Comité de discipline a tenu des rencontres par vidéoconférences et une audience en personne et a aussi accepté 2 soumissions volontaires présentées par les intimés. La moyenne de temps nécessaire pour traiter 5 plaintes fut de 146.4 jours ouvrables.

**5 plaintes furent complétées en 2023-2024.**

**Le temps moyen consacré aux 7 plaintes était de 146.4 jours ouvrables.**

**Les ressources destinées aux membres, telles que le code de déontologie, les normes de pratique et les lignes directrices, peuvent être consultées sur le site Web de l'ATTSNB.**

Les diverses sanctions imposées par le Comité au cours de l'année ont été des réprimandes écrites, une suspension du droit de pratique de quatre (4) semaines, des publications des résumés de l'affaire, une supervision pour une période d'un an, des devoirs sous forme de formation continue et un total de 6,500\$ d'amendes.

En tant que présidente du Comité de discipline, je profite de cette tribune pour vous rappeler que notre association a développé au cours des années un site web qui contient beaucoup d'information et d'excellentes ressources. Comme membres actifs de notre association professionnelle, nous sommes responsables de continuer à nous informer sur les meilleures pratiques en travail social. La révision annuelle de certains documents de base comme le Code de déontologie et les normes de pratiques et les lignes directrices sont des exemples de ces documents. De plus, cette année, la Loi sur le bien-être des enfants et de la jeunesse fut proclamée, je vous encourage à en faire la lecture; il y a des changements importants pour nos jeunes clients.

Je tiens à remercier les membres du Comité de discipline pour leur travail ardu et leur disponibilité. Ils arrivent toujours aux rencontres bien préparé et prêt pour le travail délicat. Merci aussi à notre conseiller juridique, Dominic Caron, pour ces conseils et son support dans les dossiers sensibles. Finalement, merci à notre Registraire, Martine Paquet, pour l'aide précieuse au bon fonctionnement du comité et pour son soutien constant.

C'est un honneur et un privilège pour moi de pouvoir servir sur ce comité en tant que membre et présidente depuis plusieurs années. Merci de votre confiance!

**Geneviève Forest-Allard, TSI**  
**Présidente du comité de discipline**

**Des 5 plaintes complétées, 3 plaintes ont pris 179 jours ouvrables. Les 2 autres plaintes ont pris entre 67 - 128 jours ouvrables.**

Les raisons pour lesquelles une affaire disciplinaire peut avoir subi des retards sont, entre autres, les suivantes :

- Difficulté à joindre l'intimée ;
- Difficulté à trouver une date d'audience qui convienne à tous les participants ;
- Les questions ont été réglées entre les conseillers juridiques ;
- Les dates d'audience ont été reportées.

## COMITÉ D'EXAMEN

Les membres du comité cette année ont été : Caroline Price, Heather Hastings, and Jessica Melanson (membre publique).

En juin 2019, le Comité avait délégué à la Registraire le pouvoir d'approuver les demandes d'adhésions tel qu'identifiés au paragraphe 11 (5) de la Loi sur l'ATTSNB et aux articles 3.3.0, 3.3.1 et 3.3.2 des règlements administratifs de l'Association. Depuis la délégation des pouvoirs, la Registraire est désormais en mesure d'examiner et d'approuver les nouvelles demandes à l'Association dans l'une des catégories suivantes: membres praticiens, membres temporaires autorisées, membres étudiants et demandes de réadmission.

Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, le nombre total approuvé par la Registraire était 265, soit 68 de plus que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 152 demandes – membres praticiens (29 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 4 demandes – membres temporaires autorisés (2 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 91 demandes – membres étudiants (37 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 18 demandes – réadmissions (4 de plus que l'an dernier).

**265 membres approuvés par la registraire en 2023-2024.**

**4.48 jours ouvrables entre la demande complète et l'approbation de l'inscription.**

Le délai moyen de traitement est de 4.48 jours ouvrable (à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registraire).

Une mise à jour de la politique de supervision d'entrée en exercice fut accepté par le conseil.

Si vous êtes intéressé à vous joindre au comité, veuillez communiquer avec l'Association!

Respectueusement soumis au nom du comité,

**Martine Paquet, TSI**  
**Registraire de l'ATTSNB**

## **COMITÉ SUR LA STRATÉGIE DE RECRUTEMENT ET DE MAINTIEN EN POSTE**

Cette année, l'ATTSNB a travaillé fort afin de mettre en œuvre la Stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux 2023-2028 pendant la première année de la stratégie. J'ai eu le plaisir de présider le comité directeur et Keara Grey fournit des services de soutien au comité. Grâce au financement provenant du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, nous avons pu retenir les services de Laurie Bourque et de Mitch Verrier du cabinet Kensington and Associates afin d'aider à organiser les réunions, à suivre le progrès de la stratégie et à gérer les relations avec les parties prenantes.

Le comité directeur est composé de parties prenantes clés qui représentent divers ministères, les régies de la santé, les écoles de travail social, les collèges, les syndicats et autres. Les parties prenantes sont chargées de diriger et de prendre les diverses mesures cernées dans la stratégie. Le comité directeur continue de tenir des réunions mensuelles, et le dévouement dont les membres du comité continuent de faire preuve est essentiel à la réussite que le comité a déjà connue.

La stratégie comprend sept piliers stratégiques qui sont divisés en deux catégories d'indicateurs de rendement clés (IRC) généraux (1-4) et spécifiques (5-7). Les IRC généraux représentent les mesures et les objectifs globaux qui faciliteront le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux dans l'ensemble des organismes et des domaines de pratique. Les quatre IRC généraux sont le recrutement, le maintien en poste, le rôle et l'image. La stratégie compte aussi les trois IRC spécifiques portant sur la protection de l'enfance, la santé mentale et les dépendances et le travail social en milieu scolaire, domaines sur lesquels des pressions importantes s'exercent au sein du système.

La stratégie prévoit beaucoup de tâches importantes, dont 58 des 87 ont été entreprises au cours de l'année écoulée. Même s'il s'agit pour la plupart de mesures pluriannuelles, six mesures sont déjà achevées, et nous commençons à constater des résultats positifs de certains travaux.

Au moment de commencer la deuxième année de la mise en œuvre de la stratégie, nous avons hâte de poursuivre ce travail important en vue de renforcer le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux. Nous continuerons de présenter des rapports semestriels à un comité de sous-ministres afin de rendre des comptes et de veiller à ce que les travaux soient menés à bien. Nous sommes reconnaissants du soutien financier continu provenant du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, qui permet de retenir les services de Laurie Bourque et de Mitch Verrier, et nous attendons avec plaisir de profiter de leur soutien au cours de la prochaine année.

L'ATTSNB remercie les membres du comité directeur de leur engagement et de leur dévouement continu à l'égard de la profession du travail social. Nous remercions aussi les membres qui ont participé à de nombreuses initiatives liées à la stratégie, y compris la participation active aux consultations et aux sondages.

**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
**Président du comité de recrutement et de maintien en poste**

## COMITÉ DU CHAMP DE PRATIQUE

La réglementation des techniciens en travail social est une composante clé de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux pour 2023-2028.

En tant qu'organisme de réglementation, l'ATTSNB est chargée d'établir les champs de pratique professionnel qui établissent les limites des pratiques des travailleuses et des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social au Nouveau-Brunswick.

Le Comité spécial sur le champ de pratique a rédigé un document portant sur les champs de pratique pour les deux groupes, ce qui a permis de distinguer nettement les deux catégories de permis. Le comité est composé des personnes suivantes : Ian Rice, président du comité ; Barb Whitenect ; Karla Parks-Lissok ; Trista Clark ; Lisa Watters ; Shawna Morton ; Annie Frenette. Miguel LeBlanc, Martine Paquet et Keara Grey offrent un soutien au comité.

Même si le document sur les champs de pratique souligne les limites des pratiques professionnelles, le comité s'est rendu compte que les membres avaient besoin d'une énumération précise des tâches dont les techniciens en travail social pourraient s'occuper. Par conséquent, le comité a ajouté au document sur les champs de pratiques une annexe comprenant une grille sur les champs de pratique. La grille détaille les tâches qui font partie des champs de pratiques des travailleuses et des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social et donne une ventilation des rôles que chaque membre du groupe peut jouer s'il a les compétences et l'autorisation de le faire.

Le comité a fait participer pleinement les membres à la création du document sur les champs de pratique au moyen d'une consultation exhaustive, par écrit et en personne, sur le champ de pratique. Une réunion avec chaque chapitre a été tenue entre le 26 octobre et le 9 novembre 2023. Pendant la période des consultations, les membres posaient très peu de questions importantes relatives au document sur les champs de pratique et ont conclu que le document représentait bien les champs de pratique des travailleuses et des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social.

Le comité a apporté quelques modifications mineures au document pour tenir compte de l'apport reçu pendant les consultations et a présenté le document au Conseil d'administration pendant la réunion tenue en décembre 2023. Le conseil a approuvé le document et a décidé que celui-ci serait distribué aux membres et au grand public une fois que la loi relative à l'ATTSNB aurait reçu la sanction royale et que l'ATTSNB aurait obtenu l'autorisation législative de s'occuper de la réglementation des techniciens en travail social.

Le comité remercie les membres de leur engagement important et de leur apport utile pendant les consultations.

Le document sur les champs de pratique est une politique réglementaire importante, et votre apport a été essentiel pour faire en sorte qu'il répond aux besoins des travailleuses et des travailleurs sociaux et des employeurs dans tous les domaines de pratique.

**Ian Rice, TSI**

**Président du comité de champ de pratique**

## COMITÉ SPÉCIAL SUR LES MESURES LÉGISLATIVES

Le Comité spécial sur les mesures législatives a été constitué au cours du dernier exercice financier (2022-2023) afin de modifier la loi relative à l'ATTSNB. Le comité est composé des personnes suivantes : Barb Whitenect, présidente ; Géraldine Poirier Baiani ; Claude Savoie ; Anne Caverhill ; Karine Levesque ; Annie Pellerin ; Shawna Morton ; Gary Burris ; Carla Gregan Burns ; Karen White-O'Connell ; Lisa Watters ; Mary McCormack ; Karla Parks-Lissok. Les membres suivants du personnel de l'ATTSNB ont fourni des services de soutien au comité : Miguel LeBlanc, Martine Paquet et Keara Grey. Dominic Caron du cabinet Pink Larkin, avocat de l'ATTSNB, a offert des conseils juridiques au comité.

Le comité a tenu des réunions fréquentes au cours de l'exercice financier 2022-2023 afin de modifier la loi relative à l'ATTSNB pour habiliter l'Association à s'occuper de la réglementation des techniciens en travail social. D'autres modifications ont été apportées à la loi afin de tenir compte de la nouvelle Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées du Nouveau-Brunswick.

Les membres de l'ATTSNB ont été consultés de manière exhaustive, et le comité a rencontré chaque chapitre de la province et des parties prenantes clés à plusieurs reprises pour discuter de la modification de la loi. Le projet de loi a été présenté aux membres de l'ATTSNB à des fins d'approbation pendant l'assemblée générale annuelle de 2022-2023 tenue le 3 juin 2023, et il a été adopté avec l'appui de la grande majorité des membres.

Même si le comité a rempli son mandat et n'a pas été actif au cours du dernier exercice financier, l'ATTSNB poursuit le travail fin que le projet de loi soit présenté à l'Assemblée législative et que les politiques et documents nécessaires soient préparés pour permettre aux techniciens en travail social de s'adhérer à l'ATTSNB une fois que le projet de loi recevra la sanction royale. Le comité remercie tous les membres qui ont pris le temps de participer aux consultations et qui ont aidé à élaborer le nouveau projet de loi.

**Barb Whitenect, BTS, MTS, TSI**  
**Présidente du comité spécial sur les mesures législatives**

## COMITÉ DES RÉGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Cette année, l'Association a poursuivi le travail exhaustif qu'il faut réaliser afin de s'occuper de la réglementation des techniciens en travail social. Les membres de l'ATTSNB ont approuvé le projet de loi pendant l'assemblée générale annuelle tenue en juin 2023, et le Comité des règlements administratifs a été constitué pour modifier les règlements administratifs afin de permettre à l'Association d'appliquer la loi lorsque celle-ci reçoit la sanction royale. Le Comité des règlements administratifs a été chargé de formuler au Conseil d'administration des recommandations au sujet de nouveaux règlements administratifs ou de modification de règlements actuels afin de tenir compte de l'intention de la nouvelle loi. Les modifications visent surtout la nouvelle catégorie de membres pour les techniciens en travail social.

Le comité est composé de membres actuels et futurs de l'ATTSNB qui ont des compétences ou des antécédents dans le domaine et compte un diplômé récent du programme du NBCC pour les travailleurs des services sociaux et communautaires. Voici les membres du comité : Géraldine Poirier Baiani, présidente du comité ; Anne Caverhill ; Barb Whitenect ; Karla Parks-Lissock ; Lisa Watters ; Annie Frenette ; Shawna Morton ; Gary Burris ; Trista Clark. Miguel LeBlanc, Keara Grey, Martine Paquet et Dominic Caron, conseiller juridique, offrent des services de soutien au comité.

Le comité a élaboré les règlements administratifs uniquement afin de mettre en oeuvre la nouvelle loi sur l'ATTSNB et n'a apporté aucune autre modification. Les modifications proposées des règlements administratifs de l'ATTSNB ont été approuvées par le Conseil de l'ATTSNB et seront présentées aux membres de l'ATTSNB en 2024-2025. Nous avons hâte de rencontrer les membres et tous les chapitres de la province afin de discuter des modifications proposées au cours de l'année qui vient.

**Géraldine Poirier Baiani, TSI**  
**Présidente du comité des règlements administratifs**

## COMITÉ DES CANDIDATURES

Le Comité des candidatures est un comité de réglementation nouvellement formé de l'Association, dont le travail est guidé par les règlements et les procédures de l'ATTSNB.

Le comité dirige le processus de nomination au conseil d'administration et a été appelé à examiner les nominations du trésorier du conseil d'administration de l'ATTSNB pour 2024-2025. Parmi les appels à candidatures envoyés aux membres, une candidature a été reçue par le comité. La nomination a été examinée et recommandée au conseil d'administration pour être ajoutée à la liste des dirigeants à élire. Le candidat n'ayant pas fait l'objet d'une opposition, Bill Innes a été élu par acclamation. Le comité félicite Bill Innes d'avoir obtenu le poste de trésorier pour un mandat de deux ans.

Les membres du comité des candidatures sont Géraldine Poirier Baiani (présidente), Eileen Gauthier, Jenny Tracey et André-Marc Friolet. Le comité poursuivra son travail en vue des prochaines nominations au conseil d'administration.

Respectueusement soumis,  
**Géraldine Poirier Baiani, TSI**  
**Présidente du comité**

---

# Rapports des comités

---

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions. Les chapitres traitent les questions régionales, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration.

Voici les rapports des chapitres (actifs) de cette année.

## PÉNINSULE ACADIENNE

Le chapitre de la Péninsule Acadienne est ravie de vous présenter les membres du comité exécutif qui ont été élus à la dernière AGA 2023, soit Théo Saulnier comme directeur de chapitre, Geneviève Bourgeois comme présidente, Annette Comeau comme trésorière, Julie Lanteigne comme secrétaire et Mélanie McGraw comme conseillère.

Le 27 octobre dernier, les membres ont participé à une consultation via Zoom afin de discuter l'ajout des techniciens / techniciennes en travail social. Cette consultation a soulevé de bonnes discussions et des échanges intéressants. Nous avons également eu notre souper traditionnel au P'tit Mousse à Lamèque avec une très bonne participation des membres du chapitre avec des prix de présences qui ont été gagnés. Pour le Mois de travail social, nous avons organisé un 5 à 7 au Brasseur de la Côte à Tracadie qui a été un succès. Cette activité a contribué à un beau réseautage entre les membres. Nous avons également notre groupe Facebook privé sur lequel nous plaçons des rappels de sondage et divers informations importantes pour les membres et nous encourageons la participation le plus souvent possible.

J'aimerais sincèrement remercier le comité exécutif pour le super beau travail qu'il a accompli durant la dernière année, ainsi que le temps bénévole fourni aux diverses activités. Je tiens également à remercier nos membres de la Péninsule Acadienne pour avoir participé à nos activités et d'être présents dans nos communautés en effectuant un travail de super héros à chaque jour au sein de leur travail. Mille fois Merci!

**Geneviève Bourgeois, TSI**  
**Présidente du chapitre**

## EDMUNDSTON/GRAND-SAULT

J'aimerais tout d'abord souligner notre belle équipe au Nord-Ouest. Celle-ci est composée de membres qui sont tous passionnés par notre belle profession, et qui voient l'importance de s'affilier, de s'entraider et de rester connecter. Ce désir commun « d'unité » est clé pour notre chapitre. Alors, un merci sincère à tous les membres pour vos idées, votre implication (de près ou de loin), votre intérêt au chapitre, votre participation aux activités, votre engagement continu et j'en passe. Cette réussite ne serait jamais possible sans l'exécutif, qui encore une fois, a effectué un travail exceptionnel durant la dernière année. Ces membres sont toujours à l'écoute ou prêts à donner un coup de mains à nos membres. Cela-dit, le chapitre a demeuré très actif. Et, avec l'évolution de la plateforme virtuelle et des réseaux sociaux, le chapitre a pu rester visible et accessible.

La page Facebook du chapitre et les courriels ont été les moyens les plus rapides pour communiquer avec nos membres, ou pour les garder informés de ce qui se passe avec le chapitre mais aussi vis-à-vis l'ATTSNB, l'ACTS ou autres. Bref, l'exécutif s'est recentré environ une fois par mois pour des réunions régulières et ce, par « Teams » sur les heures du midi. Cependant, je veux mentionner les maintes heures de surplus en bénévolats, non seulement pour faire nos réunions, des tirages du mois, des activités spéciales pendant le mois du travail social, pour répondre aux demandes ou responsabilités au sein de l'exécutif qui ont peut-être besoin d'entraide par d'autres ou autres, mais pour le travail intensif qui a été fait afin de bien préparer notre AGA du chapitre local en avril 2024, et pour l'organisation de l'AGA ATT-SNB qui aura lieu le 31 mai et 1er juin 2024 en région. Nous avons formé un comité de planification pour ce genre d'évènement provincial, qui s'en vient vite!

Le chapitre est reconnaissant au personnel de l'ATTSNB pour leur travail et soutien continu au courant de l'année et particulièrement pour le travail fait au niveau du développement du champ de pratique et de la régulation (si bien attendue), des techniciens en travail social. MERCI et BRAVO!

Je suis honorée d'avoir siégée au poste de directrice par intérim pour le chapitre au conseil d'administration durant la dernière année. Cette expérience a été très enrichissante et valorisante pour moi. Je veux remercier encore nos membres pour cette opportunité, et pour la confiance que vous continuez de m'accorder, en soulignant votre recommandation au conseil pour me renommer directrice pour un premier mandat de deux ans (qui sera annoncé officiellement le 1er juin lors de l'AGA ATTSNB 2024). A suivre !

L'exécutif de notre chapitre 2023-2024 était composé de :

- Kim Akerley-Lagacé, directrice
- Karine Pelletier, présidente
- Kristine Johnson Leblanc, vice-présidente & communications
- Sandra Soucy, trésorière
- Mélanie Hudon-Bergeron, consultante

**Kim Ackerley-Lagacé, TSI**  
**Directrice du chapitre**

## FREDERICTON

Le bureau de direction du chapitre de Fredericton est composé des personnes suivantes : Maureen MacNeil, présidente ; Murray Weeks, vice-président ; Cassandra Tarfa, trésorière ; Sydney Haines, secrétaire ; Valerie DeLong, directrice du chapitre.

Le chapitre tient régulièrement des réunions de travail et des séances de formation à partir de l'automne de chaque année. Les séances de formation sont tenues pendant la soirée du troisième jeudi de chaque mois et donnent aux membres une excellente occasion d'améliorer leurs connaissances, de faire du réseautage et de se tenir au courant des activités du chapitre. Le chapitre continue de tenir par voie électronique, sur Teams, les réunions de travail et les séances de formation, car les membres du bureau de direction se rendent compte que le nombre de personnes qui participent aux rencontres augmente en raison de la flexibilité qu'offrent les réunions virtuelles.

Le chapitre organise chaque année une activité sociale pendant les Fêtes en décembre. L'activité a eu lieu cette année à l'hôtel Crowne Plaza et a constitué une excellente occasion de rencontrer d'autres travailleuses et travailleurs sociaux de Fredericton et de réseauter avec eux ; des prix de présence ont été décernés à 10 personnes. Le bureau de direction du chapitre de Fredericton envisage de tenir une autre activité sociale au mois de mai.

Le chapitre de Fredericton est chanceux d'avoir un comité d'éducation très actif, présidé par Susan Gavin. Le comité joue un rôle important en assurant chaque année aux membres du chapitre diverses séances intéressantes de formation professionnelle. La première séance de formation de l'année, tenue en septembre 2023 et présentée par Sue Belyea-King, portait sur la situation complexe de l'itinérance. En octobre, les membres ont pu écouter un exposé donné par Melissa McLaughlin sur la démence et les cliniques de gériatrie. Pendant la séance de formation tenue en novembre, Ken Pike a sensibilisé les membres à un nouveau cadre juridique pour la prise de décisions par adultes et la Loi sur la prise de décision accompagnée et la représentation du Nouveau-Brunswick. En janvier 2024, le chapitre a accueilli Shirley Withers et Julie MacRae, qui ont présenté une séance de formation sur le trouble de stress posttraumatique et les thérapies fondées sur des données probantes, y compris la thérapie de résolution accélérée, la thérapie du processus cognitif, la désensibilisation et le retraitement par les mouvements oculaires et l'exposition prolongée. En février, Darcy Corey a donné une séance sur l'autocompassion. La dernière séance de formation sera tenue en avril et comprendra le visionnement du webinaire de l'ACTS intitulé « Decolonizing Social Work Practice » et une discussion.

Pendant le Mois national du travail social souligné en mars, le comité d'éducation a fait preuve de diligence en organisant une cérémonie des couvertures afin de créer une activité interactive permettant de sensibiliser les participants à l'impact continu de la colonisation et à l'injustice liée à celle-ci. L'activité a été animée par Trisha Sappier et Tina Martin de la Première Nation de Neqotkuk et Ashley Nash de la Première Nation Sitansisk. Les travailleuses et travailleurs sociaux locaux ont été invités à réfléchir et à tenter de comprendre les raisons pour lesquelles les relations entre les personnes autochtones et non autochtones sont rompues et comment nous pouvons collaborer. Plusieurs prix de présence ont été décernés aux participants.

Le chapitre de Fredericton a connu une excellente année et a hâte de mobiliser d'autres membres du chapitre au cours de l'année qui vient. Le chapitre de Fredericton offre aux membres d'excellentes possibilités de réseautage et d'apprentissage dans d'autres aspects du travail social.

**Maureen MacNeil, RSW**

**Présidente du chapitre**

**&**

**Valerie DeLong, TSI**

**Directrice du chapitre**

## **MIRAMICHI**

Chers collègues, chères collègues, de l'ensemble de notre belle province,

À mesure que nous composons avec le milieu en évolution du travail social, j'ai le grand plaisir de vous faire part de changements importants au sein de notre chapitre. Nous apportons des changements, et c'est avec une énergie et un enthousiasme renouvelés que nous souhaitons la bienvenue à de nouvelles dirigeantes et que nous suivons la voie vers l'épanouissement et les progrès collectifs.

### **Changements au sein du bureau de direction :**

Tout d'abord, je suis ravie d'annoncer un changement au sein de la direction de notre chapitre. Après de nombreuses années de service dévoué, Michele Bushey-Joe, ancienne présidente de notre chapitre, et Huguette Richard, ancienne trésorière, ont démissionné de leurs fonctions.

Nous les remercions sincèrement de leur engagement et de leur dévouement inlassables à l'égard de notre profession. Au moment de dire adieu à Michele et à Huguette, nous souhaitons la bienvenue à Brooke Casey, notre nouvelle présidente, et à Greeshma Chava, notre nouvelle trésorière. Brooke a une vaste expérience, de nouvelles perspectives et une passion pour l'avancement de notre chapitre local. Nous sommes convaincus que, sous sa direction, notre chapitre continuera de prospérer et d'avoir un impact important à Miramichi.

- Présidente : Brooke Casey
- Vice-président : Poste vacant ; n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous vous intéressez a/u poste ou si vous avez des questions.
- Secrétaire : Emily Robichaud
- Trésorière : Greeshma Chava

### **Création d'une nouvelle page Facebook :**

Conformément à l'engagement que nous avons pris à l'égard de l'amélioration des communications et de la participation des membres, nous sommes ravis d'annoncer le lancement de notre nouvelle page Facebook. Il s'agit d'un moyen de partager des ressources, de communiquer des mises à jour importantes et de favoriser le dialogue entre nos membres. Nous invitons nos membres à suivre notre page et à y participer afin de prendre connaissance des activités et des initiatives de notre chapitre. Ensemble, nous pouvons profiter des médias sociaux pour nous faire entendre et pour renforcer notre impact collectif. Nous avons mené un sondage auprès des membres du chapitre afin de tenir compte des opinions de nos membres en organisant une activité sociale.

### **Activité sociale :**

Dans un esprit d'unité, le chapitre a organisé une activité sociale. L'activité nous a permis de nous réunir, de partager des nouvelles et de planifier des activités futures. Ensemble, nous avons participé à des discussions sur notre vision, nos objectifs et nos priorités collectifs pour l'année qui commence. Plusieurs personnes chanceuses ont remporté des prix bien mérités. Nous espérons appuyer notre collectivité en participant à un défilé en été.

Au moment où notre chapitre de Miramichi traverse une période de transition, nous continuons à respecter les principes de la justice sociale, de l'égalité et de la compassion.

J'ai l'honneur de prendre cette voie, accompagnée par les membres du bureau de direction, et j'ai hâte aux progrès que nous réaliserons ensemble.

**Karla Parks-Lissok, BTS, MTS, TSI**

**Directrice du chapitre**

## MONCTON

Le chapitre de Moncton est demeuré actif au cours de la dernière année et a offert aux membres des activités tenues en personne et par voie électronique.

L'assemblée générale annuelle de l'année dernière a été tenue en juin, et trois nouveaux membres ont été élus au bureau de direction du chapitre : Michelle Nowlan, directrice ; Léonie Levac, vice-présidente ; Vicky Godin, secrétaire et la première étudiante qui fait partie du bureau de direction. Valerie Roy-Lang est toujours présidente et John Eatmon est toujours trésorier.

Nous avons organisé l'AGA provinciale, dont le thème était Les travailleuses et travailleurs sociaux sont des superhéros ; la conférence présentée par Terri-Ann Richards s'intitulait Retirer la cape : adopter la résilience et le courage pour une pratique durable du travail social. La conférence et l'AGA ont connu un grand succès. Elles étaient très achalandées et beaucoup de nos membres y ont participé.

En octobre, nous avons organisé une séance virtuelle animée par Cassandra Power, d'Ensemble, qui a parlé à nos membres des dépendances et des défis particuliers qui se posent aux personnes qui sont aux prises avec des dépendances. Nos membres ont offert de nombreuses observations positives.

Nos membres sont toujours reconnaissants du dîner de Noël que nous offrons chaque année, et cette année n'a pas fait exception. Étant donné que notre chapitre comprend une très grande région, nous avons décidé de tenir deux dîners encore cette année, en offrant à nos membres le choix entre un dîner tenu au resto Makeba, au comté de Kent, et un autre tenu au Gusto Italian Grill & Bar, à Moncton. Chaque membre a reçu un bon de 20 \$ pour leur repas, et un tirage a été organisé pour plusieurs cartes-cadeaux.

Nous avons souligné le Mois national du travail social en mars en organisant un tirage pour le rembourse-



*Dîner de Noël du chapitre de Moncton chez Gusto's*



*Dîner de Noël du chapitre de Moncton chez Makeba's*



*Événement du chapitre de Moncton sur la diversité des genres, avec la présentatrice Pascale Joëlle Fortin-Daigle*

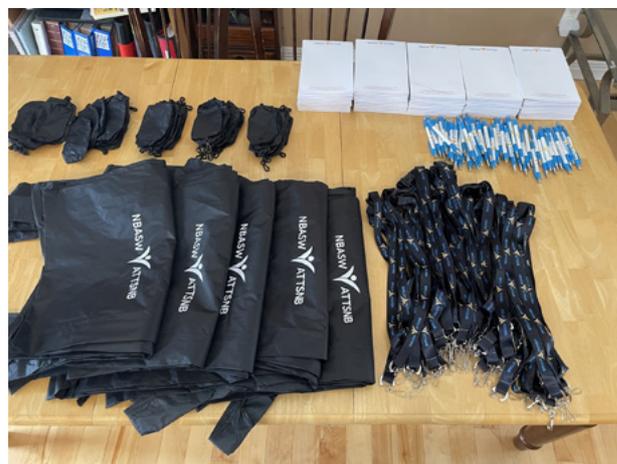


ment de la cotisation, prix remporté par Jessica Thebeau. Félicitations, Jessica! Nous avons aussi donné des articles de promotion à nos membres au cours du mois. Plus tard au cours du mois de mars, nous avons tenu une séance hybride, à laquelle les membres ont pu assister en personne ou par mode virtuel. Pascale Joëlle Fortin-Daigle nous a donné un exposé très intéressant et dynamique sur la diversité des genres. Les membres qui y assistaient en personne étaient ensuite invités à une soirée vins et fromages tenue au même endroit.

Nous tenons à remercier les membres du chapitre de Moncton de leur dévouement continu et de leur soutien de la collectivité et de la population auxquelles ils dispensent des services. Nous avons le grand plaisir de vous remercier du travail ardu que vous accomplissez, et nous espérons que vous aimerez les activités qui seront organisées pour vous au cours de la prochaine année.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions, des préoccupations ou des idées sur des activités à venir, au [moncton@nbasw-attsnb.ca](mailto:moncton@nbasw-attsnb.ca) ou par le truchement de notre page Facebook au <https://www.facebook.com/groups/333569557157518/about>.

Meilleures salutations,  
**Valerie Roy-Lang, TSI**  
**Présidente du chapitre**



*Le chapitre de Moncton distribue des articles de l'ATTSNB pendant le Mois du travail social*

## SAINT JOHN

Le chapitre de Saint John a continué d'organiser beaucoup d'activités au cours de l'année écoulée. Parmi les nombreuses activités que nous avons organisées en 2023-2024, mentionnons le « trunk or treat » pour les membres et leur famille, ainsi qu'une séance de formation sur la santé mentale tenue en automne.

Pour souligner le Mois national du travail social, nous avons organisé une séance dans un studio de yoga local, Amana, où nous avons suivi une formation sur la respiration somatique et la pleine conscience. Nous avons aussi organisé une classe de cardiovélo à un studio local, Spin North. Vers la fin du Mois du travail social, nous avons organisé une activité de lancer de hache dans un établissement local, Woodchucks. Plus de 80 membres ont participé à ces activités.

Pendant chaque activité, nous avons décerné des prix généreusement donnés par nos partenaires communautaires, et nous avons tenu un tirage pour le remboursement de la cotisation. En plus des activités tenues en personne, nous avons organisé un concours pour la création d'un logo. À cette fin, nous avons demandé aux membres d'exercer leur créativité et de proposer des idées pour le logo de notre chapitre. Nous avons aussi organisé un concours de la chanson, dans le cadre duquel nous avons invité les membres à composer une chanson sur notre profession et le travail que nous faisons tous. Enfin, nous avons organisé des séances de formation en ligne de 15 minutes chaque vendredi pendant le mois de mars. Les séances portaient sur la méditation, les tapotements et la pleine conscience.

Depuis notre élection, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour faire participer les membres. Nous sommes très contents que le nombre de membres qui participent aux activités continue d'augmenter, et nous espérons que cet élan se maintiendra pendant l'année 2024-2025.



*Événement du cours de spin du chapitre de Saint John*



*Prix de participation à l'événement du chapitre de Saint John*



*Événement "Trunk or Treat" du chapitre de Saint John*

Pour obtenir de plus amples détails sur nos activités, surveillez vos courriels et suivez notre page Facebook pour le chapitre de Saint John de l'ATTSNB.

Le chapitre remercie les membres de leur travail ardu et de leur dévouement continu à l'égard de la profession.

**Samantha Jesso, TSI**  
**Présidente du chapitre**

## SUSSEX

Le chapitre de Sussex de l'ATTSNB a profité de plusieurs activités amusantes (test de personnalité, pause-café, trousse de survie en chocolat, séance d'écoute virtuelle) et d'un déjeuner à la fin de la semaine où les membres ont joué à Qui veut être millionnaire pour célébrer la Semaine du travail social et reconnaître le travail extraordinaire accompli par ses membres chaque jour de l'année !

Il n'y a pas eu beaucoup de réunions en personne en 2023, mais les membres ont été informés par courriel avant et après l'AGA de 2023 au sujet de la motion sur les techniciens en travail social. Le chapitre offrira une bourse à un diplômé du secondaire qui se lance dans la profession de travailleur social et les réunions reprendront à l'automne 2024. Le chapitre de Sussex remercie Pam Cole (directrice), Crystal Parlee (secrétaire), Anisa Pynn (vice-présidente) et Sharon Brown (présidente) de s'être portées volontaires pour faire partie du comité local.

Respectueusement soumis,

**Sharon Brown, RSW**  
**Présidente du chapitre**

## RESTIGOUCHE

Notre chapitre cette année a mis sur place quelques activités afin de souligner le beau travail de nos membres. La tournée des chapitres au Restigouche a eu lieu le 26 octobre 2023. Nous avons organisé un Dîner de Noël au restaurant Chez Rachel de Dalhousie, le 13 décembre 2023, durant lequel des prix de présence ont été tirés et de beaux échanges ont eu lieu.

Pour le Mois du travail social 2024, nous avons organisé une soirée au restaurant 1026 de Campbellton, durant laquelle nous avons nommé notre travailleuse sociale de l'année, Emy Boissonneault et 2 organismes communautaires de notre région – Comité P.A.R.T.Y. et ainsi que la Maison Notre-Dame.

Durant cette même rencontre, nous avons fait le tirage pour couvrir la cotisation 2024-2025 d'un de nos membres. Nous préparons présentement un événement pour offrir une formation sur l'attachement dans notre région du Restigouche à l'automne de cette année (potentiellement le 3 et le 4 octobre 2024).

**Vivkie Maltais, TSI**  
**Présidente du chapitre**

# États financiers

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

### *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (l'association), y compris le bilan au 31 mars 2024 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 2024, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 selon les principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons mené notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en application de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie de notre rapport intitulée Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion.

### *Responsabilité de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financière de l'association.

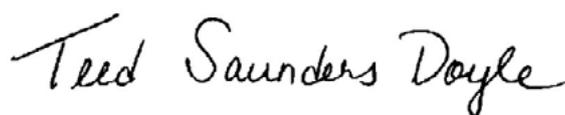
### *Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et pertinents pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Bilan  
Le 31 mars 2024**

	2024	2023
<b>ACTIFS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	546 992 \$	389 080 \$
Dépôts à terme (Note 4)	300 000	475 000
Encaisse affectée	39 938	37 988
Titres négociables affectés (Note 5)	834 783	829 231
Débiteurs	33 934	37 832
Charges payées d'avance	3 292	12 673
	1 758 939	1 781 804
IMMOBILISATIONS (Note 6)	20 225	17 793
	1 779 164 \$	1 799 597
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	132 673	102 491
Remises gouvernementales payables	11 417	14 160
Cotisations différées (Note 7)	761 581	722 861
	905 671	839 512
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	(21 453)	75 073
Affectés	874 721	867 219
Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels	20 225	17 793
	873 493	960 085
	1 779 164 \$	1 799 597 \$

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État de l'évolution de l'actif net  
Exercice terminé le 31 mars 2024**

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations et actifs incorporels	2024	2023
ACTIFS NETS — DÉBUT DE L'EXERCICE	75 073 \$	867 219 \$	17 793 \$	<b>960 085 \$</b>	1 018 689 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(80 769)	(348)	(5 475)	<b>(86 592)</b>	(58 604)
INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS	(7 907)	-	7 907	-	-
TRANSFERTS INTERNES ( <i>Note 8</i> )	(7 850)	7 850	-	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<b>(21 453 \$)</b>	<b>874 721 \$</b>	<b>20 225 \$</b>	<b>873 493 \$</b>	<b>960 085 \$</b>

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État des résultats d'exploitation  
Exercice terminé le 31 mars 2024**

	2024	2023
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	854 692 \$	788 684 \$
Subventions	87 383	37 720
Intérêts	24 125	1 915
Amendes	11 000	4 500
Publicité	10 048	1 000
Autre	3 798	4 906
	<u>991 046</u>	<u>838 725</u>
<b>CHARGES</b>		
Réunions du Conseil et du Bureau de direction	22 906	20 065
Rabais des chapitres	22 298	21 630
Comités	-	20 621
Plaintes et discipline	60 755	25 489
Carte de crédit	20 854	19 634
Dons	786	976
Cotisations — ACTS, CCORTS et ASWB	81 830	86 158
Assurances	11 755	11 828
Réunions et congrès	36 665	25 455
Bureau	17 800	12 792
Présidence	2 747	6 728
Frais professionnels	23 982	31 280
Programme : Stratégie de recrutement et de maintien en poste	87 383	51 076
Relations publiques et promotion	22 524	11 783
Loyer	46 003	39 450
Réparations, entretien et bail de matériel	13 904	2 013
Salaires et sous-traitances	500 142	434 494
Bourses	7 800	6 000
Services aux membres	45 953	32 645
Personnel	28 246	13 229
Téléphone	12 771	10 536
Site Web et soutien informatique	4 711	1 208
	<u>1 071 815</u>	<u>885 090</u>
	<u>(80 769)</u>	<u>(46 365)</u>
<b>PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)</b>		
Revenu de dividendes	22 285	8 932
Intérêts	1 950	5 400
Campagne de publicité - subventions	150 000	85 154
Campagne de publicité - charges	(232 850)	(100 491)
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les titres négociables	58 267	(5 490)
	<u>(348)</u>	<u>(6 495)</u>
	<u>(81 117)</u>	<u>(52 860)</u>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Amortissement des immobilisations	(5 475)	(5 513)
Amortissement des actifs incorporels	-	(231)
	<u>(5 475)</u>	<u>(5 744)</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(86 592 \$) \$</b>	<b>(58 604)</b>

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 mars 2024**

	2024	2023
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(86 592 \$)	(58 604 \$)
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	5 475	5 513
Amortissement des biens incorporels	-	231
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les titres négociables	(58 267)	5 490
	<u>(139 384)</u>	<u>(47 370)</u>
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Débiteurs	3 898	84 662
Charges payées d'avance	9 381	(9 388)
Créditeurs et charges à payer	30 182	(22 698)
Cotisations différées	38 720	(51 068)
Remises gouvernementales payables	(2 743)	4 355
	<u>79 438</u>	<u>5 863</u>
	<u>(59 946)</u>	<u>(41 507)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de biens et de matériel	(7 907)	(3 362)
Achat de titres négociables	-	(825 789)
Revenus de placements réinvestis	(22 285)	(8 932)
Produits provenant de la vente de titres négociables	75 000	-
	<u>44 808</u>	<u>(838 083)</u>
<b>DIMINUTION</b>	<b>(15 138)</b>	<b>(879 590)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>902 068</b>	<b>1 781 658</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>886 930</b>	<b>902 068</b>
<b>ENCAISSE :</b>		
Encaisse	546 992 \$	389 080 \$
Dépôts à terme	300 000	475 000
Encaisse affectée	39 938	37 988
	<u>886 930 \$</u>	<u>902 068 \$</u>

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2024**

---

---

**1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'association comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, déduction faite des découverts, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

Politique sur les instruments financiers

L'association considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. L'association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. trésorerie et équivalents de trésorerie ;
2. clients et autres débiteurs ;
3. crédateurs et charges à payer ;
4. dépôts à terme ;
5. titres négociables.

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque l'association devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument.

L'association évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec l'association est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

L'association évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses, sauf les dépôts à terme qui sont évalués à leur juste valeur.

L'association enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou elle prend fin.

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2024**

---

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées aux taux suivants :

Mobilier et installations :            20 %, 30 %

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

---

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers et dispose d'un cadre global de gestion des risques permettant de surveiller, d'évaluer et de gérer les risques. L'analyse qui suit donne des détails de l'exposition de l'association aux risques et de la concentration des risques au 31 mars 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que l'une des parties d'un instrument financier manque à ses obligations. L'association est exposée au risque de crédit en raison de ses membres. Afin de réduire le risque de crédit, l'association examine les antécédents en matière de crédit d'un nouveau membre avant de lui accorder du crédit et examine régulièrement le dossier de crédit des membres actuels. L'association compte un nombre important de membres, ce qui réduit la concentration du risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement parce qu'elle reçoit des fonds de ses membres et d'autres sources connexes et en raison des crédateurs.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

---

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2024**

4. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux qui varient de 5,00 % à 5,40 % (par rapport aux taux de 4,05 % à 5,35 % en 2023) et arriveront à échéance entre décembre 2024 et mars 2025.

5. TITRES NÉGOCIABLES AFFECTÉS

	2024	2023
Prix	782 006 \$	834 721 \$
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les titres négociables	52 777	(5 490)
Juste valeur marchande de titres négociables	834 783 \$	829 231 \$

6. IMMOBILISATIONS

	Prix	Amortissement cumulé	2024 Valeur comptable nette	2023 Valeur comptable nette
Mobilier et installations	160 533 \$	140 308 \$	20 225 \$	17 793 \$

7. COTISATIONS DIFFÉRÉES

	2024	2023
Cotisations <del>comptabilisées d'avance</del>	761 581 \$	722,861 \$

8. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration dispose de ressources qui font l'objet de restrictions internes selon des fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2024**

---

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de campagnes de publicité est accessible pour des projets désignés par le Conseil d'administration.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Prévoyance	474 051	419 473
Défense	248 307	231 016
Bourses	39 124	37 194
Campagnes de publicité	113 239	179 536
	<u>874 721 \$</u>	<u>867 219 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 7 850 \$ (par rapport à 15 336 \$ en 2023) du fonds non affecté au fonds de campagnes de publicité.

---

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour cadrer avec la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

---





**Association des travailleuses et des travailleurs  
sociaux du Nouveau-Brunswick**

C.P. 1533, succursale A Fredericton (N.-B.) E3B 5G2 Canada

Tel.: (506) 459-5595  
Fax: (506) 457-1421  
Télécopieur: 1-877-495-5595  
[www.nbasw-attsnb.ca](http://www.nbasw-attsnb.ca)